



# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 185

MONTREAL, LE JEUDI 10 AOÛT 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

## Le Nigeria, un géant diminué

Depuis le 14 juillet, le général Olosegun Obasanjo, ex-chef de l'État nigérian, ainsi que 43 civils et militaires attendent de savoir s'ils sortiront de prison pour être fusillés, comme l'a promis l'actuel homme fort du géant africain, Sani Abacha, qui ne semble pas entendre les appels à la clémence lancés du monde entier.

Dans le sud-est du Nigeria vivaient il n'y a pas si longtemps 500 000 Ogonis dont les terres autrefois fertiles furent dévastées par l'exploitation pétrolière menée surtout par la Royal Dutch (Shell). Expropriés, déplacés, battus, ils ont trouvé refuge dans les forêts intérieures et côtières du pays le plus peuplé (90 millions d'habitants) du continent africain.

L'écrivain ogoni Ken Saro Wiwa avait demandé que son peuple soit reconnu comme une «minorité ethnique en danger». Il croupit aujourd'hui en prison où il «se trouve totalement à la merci d'un gardien sadique qui se vante d'être un tueur doublé d'un tortionnaire à la solde des militaires et d'avoir été sélectionné tout spécialement pour la «pacification» du territoire ogoni», rappelle le Nigérian Wole Soyinka, prix Nobel de littérature.

Le pays ogoni a été déclaré «zone militaire» comme de nombreuses autres régions du Nigeria, le fleuron des ex-colonies britanniques qui a connu six coups d'État en 35 ans d'indépendance.



Antoine Char

Le dernier putsch est survenu peu après les élections du 12 juin 1993, jugées libres et équitables par les observateurs. Donné vainqueur du scrutin, l'homme le plus riche du pays, le milliardaire musulman «social-démocrate» Moshood Abiola, avait été emprisonné par la junte militaire et les élections annulées sans «autre forme de procès».

Une vague d'émeutes et de grèves sans précédent a suivi dans ce pays considéré comme l'un des plus riches d'Afrique, à cause notamment de son or noir (quatrième producteur au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole).

Sani Abacha le nordiste avait alors conclu un pacte avec Abiola le sudiste, aux termes duquel le premier céda la présidence au second au bout de trois mois.

Deux ans plus tard, Abiola vit toujours à l'ombre et il pourrait très bien être conduit à la potence pour «haute trahison», comme l'ex-président Olosegun Obasanjo, le seul chef d'État africain à s'être volontairement déssaisi du pouvoir au profit des civils, en 1979.

Depuis le putsch manqué de mars — apparemment dirigé par Obasanjo — Abacha ne semble plus se contrôler. Il fusille à tout bout de champ les prisonniers de droit commun (49 l'ont encore été le mois dernier), emprisonne tout ce qui bouge politiquement et a démantelé toutes les structures politiques qui devaient conduire le pays vers une démocratie au forceps.

Quant aux médias, parmi les plus libres du continent noir, ils ne pouvaient être épargnés. Le général a ainsi fermé par décret trois importants groupes de presse.

Au total, 42 journaux et magazines ont été fermés par les trois régimes militaires qui se sont succédé depuis 1968.

Parallèlement, à Washington, le lobby afro-américain TransAfrica fait activement campagne pour le boycottage des exportations nigérianes de pétrole aux États-Unis et en Europe (un million de barils par jour).

Sani Abacha n'a cependant aucune crainte de ce côté-là. À l'instar de Mobutu Sésé Soko du Zaïre, il sait très bien que s'il est «lâche» politiquement par le reste du monde, les multinationales, elles, ne laisseront pas tomber «son» pays.

En attendant, l'animosité interethnique entre le nord majoritairement musulman et le sud chrétien et animiste s'envenime. Certains observateurs s'aventurent déjà à pronostiquer des massacres plus graves encore que ceux du Rwanda si l'actuelle crise politique n'est pas rapidement résolue dans ce pays aux 200 ethnies et au revenu annuel par habitant qui est passé de 1000 \$ à 300 \$ ces dix dernières années.

L'unité nigérienne n'a jamais été aussi fragile que depuis la guerre civile de 1966-67 qui avait fait un million de morts au Biafra.

Aux dernières nouvelles, Sani Abacha aurait promis de quitter en janvier prochain le palais présidentiel d'Abuja — la nouvelle capitale du Nigeria construite par les Allemands.

Mais Abacha, comme les trois autres présidents-généraux de ces dix dernières années, est connu pour oublier ses promesses dans la minute qui suit. Le prix Nobel Wole Soyinka, figure de proue de l'opposition au régime militaire, le sait très bien. De passage en juin à Ottawa, il annonçait que le mouvement démocratique nigérian avait l'intention d'élire un gouvernement en exil dans les prochains mois.

Mais ce qu'il faudrait surtout faire, notait récemment *The Economist*, c'est interdire aux militaires nigériens d'envoyer leurs enfants à Londres, d'emmener leurs femmes y faire des emplettes.

«Connaissant leur goût pour les fastes londoniens, cette interdiction, si peu efficace soit-elle, leur ferait finalement très mal. Les enfants mal élevés ont eux aussi horreur de perdre leurs jouets.»

L'influent hebdomadaire britannique est fort prisé de l'élite politique mondiale. Ses conseils ne le sont pas toujours...

MONTREAL

Un attentat fait une innocente victime

PAGE A 3



L'ÉCONOMIE

L'activité immobilière est à son plus creux

PAGE B 2

POLITIQUE

Chrétien va modifier la TPS

PAGE A 4



## 200 000 Serbes déplacés



PHOTO AP

LES ROUTES DE BOSNIE sont encombrées de longs cortèges de véhicules de nationaux serbes qui fuient l'ancienne Krajina ou qui prennent le chemin de Belgrade comme les réfugiés que l'on voit ici, près de la ville serbe de Banja Luka, place forte des Serbes de Bosnie. Plus de 200 000 Serbes ont quitté la Croatie à la suite de l'offensive réussie des troupes de Zagreb. Plus d'informations en page A 5.

## La fraude fiscale étrangle l'État russe

Les maigres effectifs de la police russe sont impuissants à lutter contre une corruption endémique

JEAN-BAPTISTE NAUDET  
LE MONDE

Moscou — Pour que la Russie vive, ils meurent parfois. En treillis, cagoules, gilets pare-balles, armes automatiques ou en costume-attaché-case, ils ne font pas partie d'un groupe de lutte contre le terrorisme, le grand banditisme, le séparatisme en Tchétchénie ou la «menace islamiste» au Tadjikistan. Ce sont simplement des agents du fisc. «Nos clients ont pignon sur rue à Moscou, roulent en Mercedes 600, ont un beau bureau et une garde privée bien dressée», expliquent-ils. Ces fonctionnaires policiers, ces inspecteurs se battent contre ce qui menace peut-être le plus l'existence de l'État russe: la fraude fiscale. «Les impôts, c'est le sang dans l'organisme de l'État. Sans impôts, l'État meurt», résume Nikolai, enquêteur de la police fiscale de Moscou. «Les violations du droit fiscal ont atteint un tel niveau qu'elles peuvent menacer l'existence de l'État», estime Sergueï Almazov, chef de la police fiscale fédérale. Même l'entreprise d'État d'exportation d'armes, Rosvooroujenie, a fraudé, évitant de verser pas

moins de 44 milliards de roubles (9 millions \$) au fisc. L'affaire a été découverte cette année en raison d'intrigues politiques pour le contrôle du marché des armes, se plaint son président, non sans arguments...

En 1994, près de 40 % des impôts prévus n'ont jamais été collectés. Pour les cinq premiers mois de 1995, le gouvernement a seulement engrangé 36 % de son objectif annuel, selon le vice-ministre des Finances Izosim Molchanov. Ce qui est cependant mieux qu'en 1994, où il n'avait atteint à la même période que 20 % de son objectif annuel. Mais les experts les plus sérieux estiment que 40 % de l'activité économique échappe totalement au fisc et à la corruption. Ce qui gangrène l'État, qui ne peut plus payer des salaires décentes, parfois pas de salaire du tout. Pour désarmer la corruption, les inspecteurs des impôts sont parmi les mieux payés: 800 000 roubles par mois en moyenne, soit 800 francs français. C'est-à-dire à

VOIR PAGE A 8: FRAUDE

## La SQ fait marche arrière

Serge Barbeau suspend la directive controversée

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

La direction de la Sûreté du Québec (SQ) accepte de suspendre la directive sur les mouvements de personnel qui a mis le feu aux poudres auprès de ses policiers et elle invite l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) à la rencontrer dès ce matin, à 9h, pour trouver une solution au problème.



PHOTO JACQUES GRENIER

Le directeur Serge Barbeau: heureux de la «nouvelle ouverture».

En faisant une telle concession à l'APPQ, qui avait fait une démonstration de force la veille avec la tenue d'une assemblée générale spéciale de 2400 policiers, le directeur général de la SQ Serge Barbeau ne voit pas l'ultimatum de l'APPQ. M. Barbeau a plutôt tenté de désamorcer la crise de confiance entre ses policiers et la SQ, répétant qu'il était «heureux de la nouvelle ouverture amorcée hier [mardi] concernant la discussion».

VOIR PAGE A 8: SQ

## Parizeau dénonce quatre cas de «provocation»

Québec (PC) — Le premier ministre du Québec Jacques Parizeau dénonce les «opérations de pure provocation» récemment menées par certains représentants fédéraux dans des dossiers militaires ou policiers particulièrement délicats.

Dans un avertissement lancé hier après-midi, le premier ministre a demandé aux autorités fédérales «de se tenir tranquilles pendant la campagne référendaire». «Mais je serais étonné qu'elles m'entendent ou qu'elles exaucent mes vœux», a dit M. Parizeau.

Il a cité quatre cas de ce qu'il considère comme une forme de «provocation» fédérale dans le cadre préréférendaire:

■ il y a quelques mois, le négociateur fédéral dans le dossier mohawk a demandé que la Sûreté du Québec investisse une maison d'Oka où se tenaient apparemment

VOIR PAGE A 8: PARIZEAU

## Des frites et puis des moult

Les Médiévales attirent une fois de plus les foules



RÉMY CHAREST

Les Médiévales tant attendues ont débuté, hier après-midi, avec un raz-de-marée de visiteurs, des chants, des coups de canon et quelques discours officiels chargés de «moult» et de «festons ensemble» de circonstance. Il était temps pour l'organisation de l'événement, qui a couru à toute vitesse au cours des derniers jours pour mettre la fête en route.

Dans un désordre relatif, on avait même convié les journalistes, lundi et mardi, à voir des sites qui n'étaient tout simplement pas prêts. Rémy d'Anjou avait beau nous parler avec fierté de ce qui était à venir et annoncer que ses problèmes de transport aérien des 350 figurants étrangers, suscités par le départ subit d'Air Transat du nombre des commanditaires, étaient réglés, il y avait là un petit creux aujourd'hui comblé. Hier, sous un soleil qui doit fortement encourager la consommation aux «tavernes médiévales», il y avait foule partout dans le Vieux-

VOIR PAGE A 8: MÉDIÉVALES

INDEX

- Agenda .....B6
- Avis publics .....B5
- Classées .....B4
- Culture .....B8
- Économie .....B2
- Éditorial .....A6
- Le monde .....A5
- Mots croisés .....B4
- Les sports .....B5

MÉTÉO



**Montréal**  
Ensoleillé avec passages nuageux.  
Max: 30

**Québec**  
Ensoleillé avec passages nuageux.  
Max: 30

Détails en B 4

## • LES ACTUALITÉS •

# Saint-Léonard «roulera sur l'or» grâce à la collecte des déchets

La municipalité sera la première au Québec à empocher quelques sous avec ses opérations de recyclage

DANNY VEAR  
LE DEVOIR

La collecte sélective des déchets rapportera des sous à l'administration municipale de Saint-Léonard.

A compter du 6 septembre, une entreprise de recyclage, Multi Recyclage S. D., paiera Saint-Léonard deux cents par porte pour effectuer la collecte sélective des déchets de 25 650 résidences de cette municipalité de l'île de Montréal. Saint-Léonard recevra ainsi 585 \$ de l'entreprise pour lui avoir accordé le privilège de ramasser ses déchets recyclables.

Première municipalité au Québec à empocher quelques

dollars avec ses opérations de recyclage, Saint-Léonard profite ainsi de la lutte féroce que se livrent les entreprises de recyclage pour l'obtention de contrats de collecte sélective de déchets.

«Nous sommes surpris. Nous savions que le marché était favorable aux villes. Mais nous avons été surpris lors de l'ouverture des soumissions», a expliqué Stéphane Paoli, porte-parole de Saint-Léonard.

L'an dernier, Saint-Léonard payait l'entreprise Rebutis solides canadiens 30 \$ par porte pour la collecte sélective de ses déchets. Cette année, avec ses deux cents de retourne par porte, Multi Recyclage S. D. a rattrapé le contrat de Saint-Léonard à des poids lourds du recyclage, tels Transvick et

Waste Management International. Transvick avait proposé 2 \$ par porte pour ce contrat d'une durée de 18 mois. Multi Recyclage S. D. a signé un tel contrat en raison des prix favorables des matières recyclables, notamment des prix du carton et du papier, a expliqué son président, Sylvain Demers. En 1989, lorsque les municipalités ont installé les systèmes de collecte sélective des déchets, une tonne de carton, de papier ou de métal se vendait moins de 100 \$ sur le marché du recyclage. Cette année, le métal recyclé s'est vendu 130 \$ la tonne tandis que le papier et le carton ont atteint 400 \$ la tonne, selon M. Demers.

«La compétition est féroce, les recycleurs s'arrachent le papier et le carton parce que les papeteries sont prêtes à les

payer un bon prix», a-t-il dit. En raison de la conjoncture particulière du marché du papier, il est peu probable que les prix élevés des matières recyclables se maintiennent, a expliqué Jean-Pierre Parent, porte-parole de l'Association des entrepreneurs de services en environnement, regroupement d'entreprises de recyclage. Toutefois, parce que le marché leur est favorable à l'heure actuelle, les recycleurs se livrent une compétition intense, a-t-il dit. «Les villes en profitent, les citoyens en profitent. Dans un système compétitif, la collecte sélective, c'est rentable», a-t-il dit. Selon lui, toutes les municipalités de l'île de Montréal pourraient profiter de la tendance à la baisse des coûts de la collecte sélective des déchets.

Les gens qui souffrent d'allergies ont un nouveau comportement devant l'herbe à poux. En utilisant Reactine\*, le remède contre les allergies le plus prescrit au Canada depuis des années, ils peuvent enfin faire face à leurs allergies... et en rire.

Reactine est probablement le remède qui offre la solution la plus sérieuse aux symptômes d'allergies... parce qu'il agit et par la façon qu'il le fait.

Il a une façon très unique d'agir. Contrairement à la plupart des antihistaminiques, il n'a pas besoin de subir une biotransformation avant d'entrer en action. Il agit donc rapidement en neutralisant l'histamine, le transmetteur chimique qui provoque la plupart des symptômes d'allergies.

Reactine ne vous offre pas seulement un soulagement rapide, mais aussi la tranquillité d'esprit. En effet, lors des tests en clinique, Reactine a démontré qu'il ne crée aucune interaction médicamenteuse avec le kétoconazole ou avec l'érythromycine.

Reactine agit efficacement en réduisant vos symptômes d'allergies en quelques minutes et en vous donnant un soulagement qui dure

24 heures. De plus, Reactine a une efficacité qui n'est pas modifiée par la nourriture, la santé, l'humeur ou la fatigue afin de vous donner un soulagement plus constant.

Enfin, Reactine vous permet de poursuivre vos activités sans aucun problème. Des tests objectifs ont prouvé que Reactine ne provoque aucun effet apparent sur vos capacités motrices ou votre système nerveux.

Pour un soulagement efficace, rapide et constant, autant les médecins que ceux qui souffrent d'allergies ont pu compter sur Reactine. Demandez-leur. Mieux encore, essayez Reactine. Nous vous garantissons qu'il vous soulagera de vos allergies ou nous vous rembourserons.

Pour vous protéger des attaques sournoises de cette mauvaise herbe, allez à la pharmacie la plus proche. Vous découvrirez que Reactine, à votre grand soulagement, est offert sans ordonnance.

Si vous avez la moindre question, veuillez nous appeler au 1 800 260-8988.



Maintenant offert sans ordonnance.



## Vigile contre la bombe

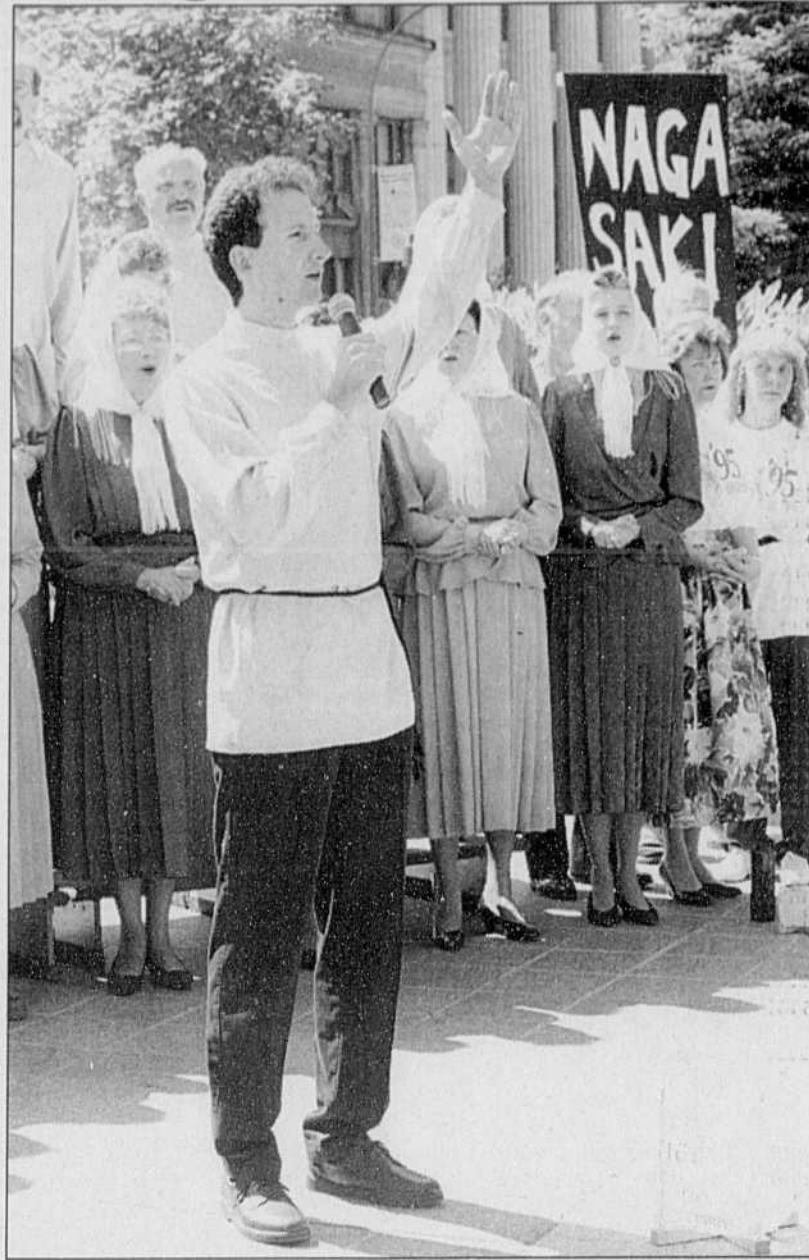


PHOTO JACQUES GRENIER

APRÈS HIROSHIMA, c'était au tour de la ville japonaise de Nagasaki de subir les ravages de la bombe atomique, le 9 août 1945. Dans le cadre de la vigile symbolique qui a commencé samedi à Montréal, le chœur Nabuchodonozor a commémoré hier à la place Vauquelin la tragédie qui avait emporté instantanément 30 000 personnes dans cette ville japonaise.

## Aucune raison de rester en Croatie, estime Collenette

Ottawa (PC) — Il ne semble pas y avoir de raison valable pour que les Casques bleus canadiens demeurent en Croatie après la «conquête totale» de la Krajina, a déclaré hier le ministre de la Défense, David Collenette.

Cependant, la décision de retirer les soldats canadiens de la Croatie n'affecterait pas le rôle de maintien de la paix du Canada en Bosnie, a-t-il précisé.

«Toute cette question a vraiment remis en cause le mandat en Croatie et c'est une chose que le gouvernement et l'ONU devront examiner au cours des prochains jours», a indiqué M. Collenette en sortant d'une réunion des libéraux.

«Il est évident que le rôle qu'ils jouaient n'est plus valable parce qu'il n'y a pas de paix à maintenir entre les Serbes de la Krajina et le gouvernement croate.»

Le mandat des Nations unies en Croatie a été compromis avec l'offensive croate du week-end dernier

qui a repoussé les rebelles serbes hors de la Krajina, un état dissident qui touche au nord de la Bosnie.

Ce qui s'est produit dans la Krajina n'a aucun rapport avec ce qui se produit en Bosnie en ce qui concerne la décision de laisser ou retirer les soldats, a souligné le ministre, ajoutant que le rôle joué en Bosnie est le plus complexe.

Environ 1200 Casques bleus canadiens sont basés en Croatie et 800 en Bosnie. Les Nations unies songent à retirer la plupart des quelque 11 000 Casques bleus postés en Croatie, a fait savoir un porte-parole mercredi.

«Je crois qu'il est clair que certaines des tâches ne sont plus appropriées, a ajouté Joe Sills. Alors je crois qu'il devra y avoir un changement.»

Le ministre des Affaires étrangères André Ouellet a indiqué mercredi que le Canada n'a pris aucune décision quant à son rôle en Croatie.

## Les sous-marins à la queue

La Défense pense d'abord aux hélicoptères

Ottawa (PC) — Les sous-marins ont sombré à la toute fin de la liste d'achats de 5 milliards \$ du ministère de la Défense.

Le ministre de la Défense David Collenette a indiqué hier que la transaction devant mener à l'achat de quatre sous-marins britanniques de classe Upholder d'ici à la fin de juillet n'était pas encore conclue car la priorité est mise sur l'achat d'hélicoptères et de véhicules de transport de troupes blindés.

«Je préférerais d'abord régler le sort des blindés et des hélicoptères parce que je crois qu'il s'agit de transactions plus complexes.»

La transaction portant sur les sous-marins n'est pas annulée, a affirmé le ministre. Mais le Canada n'a pas pu se décider à les acheter durant la période de vente prescrite par les Britanniques.

À Londres, les rumeurs selon lesquelles la transaction avait fini en queue de poisson ont été niées avec force par des responsables canadiens et britanniques, mais un porte-parole

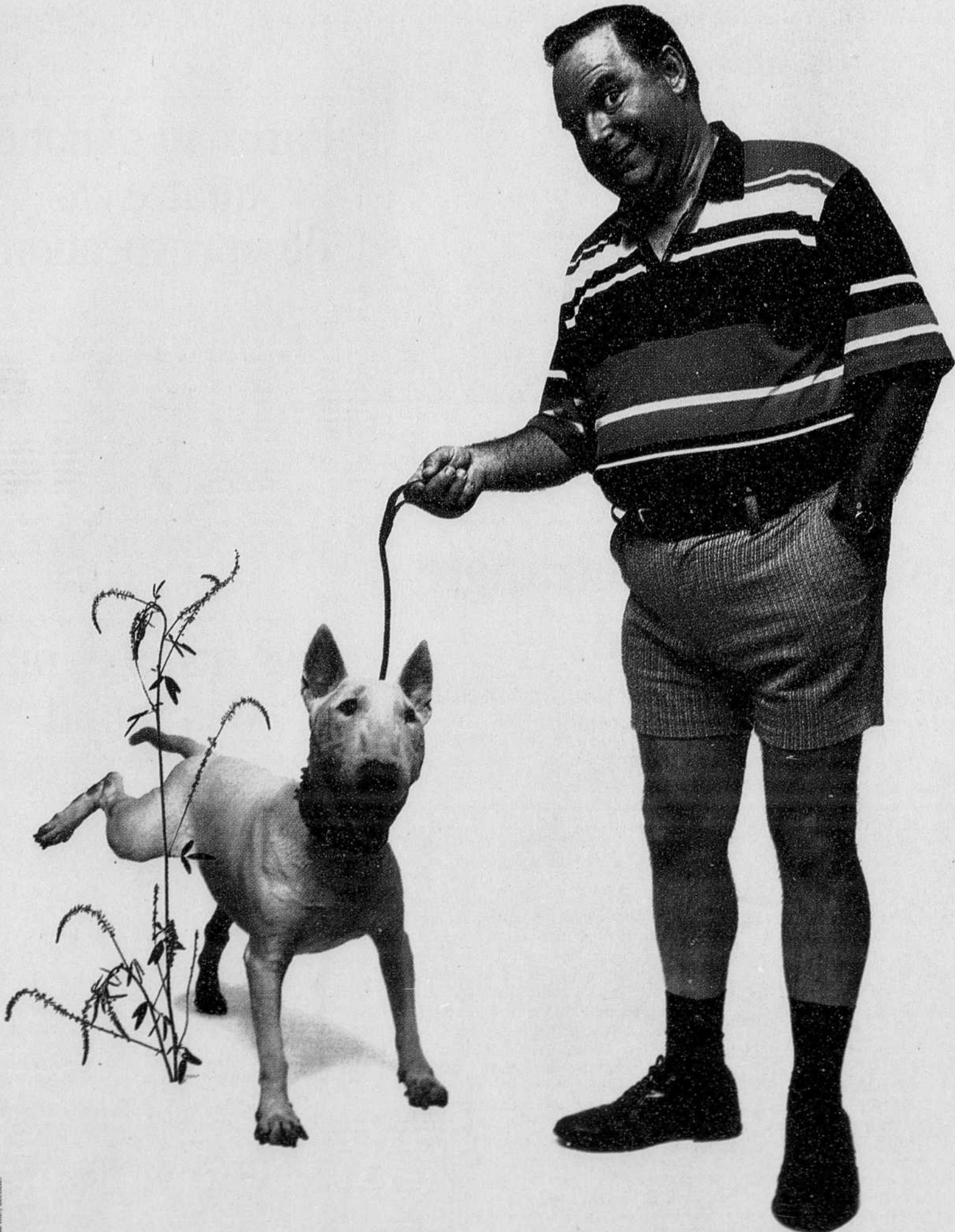
du ministère de la Défense à Londres a avoué sa «déception» parce que le Canada ne s'était pas encore décidé à acheter. Joris Janssen Lok, directeur du *Janes Defence Weekly*, a soutenu que le gouvernement britannique pourrait laisser couler de l'information pour mettre de la pression sur le Canada. «Pour la Grande-Bretagne, il est très important de se débarrasser de ces navires aussi rapidement que possible, a-t-il affirmé depuis les Pays-Bas. Ils coûtent ridiculement cher à entretenir à chaque jour. C'est un trou noir.»

L'achat de sous-marins a été étudié par le cabinet pendant plusieurs semaines dans le cadre d'un important programme d'achats militaires.

Ce programme inclut des hélicoptères de recherche et de sauvetage et des véhicules de transport de troupes blindés. La facture totale s'élève à près de 5 milliards \$.

Les sous-marins de classe Upholder ont été mis au rancart par les Britanniques.

## Moquez-vous de l'herbe à poux



# LE DEVOIR MONTREAL

## Un attentat à la bombe fait une innocente victime

LE DEVOIR

L'explosion d'un véhicule piégé a fait une innocente victime hier à Montréal. Un garçonnet de 11 ans, grièvement blessé à la tête par des débris, a été déclaré cliniquement mort en fin d'après-midi dans un hôpital de Montréal.

La déflagration s'est produite peu avant 13h, alors que le véhicule de type jeep était stationné près de l'intersection du boulevard Pie-IX et de la rue Adam, dans l'est de Montréal.

Le conducteur identifié comme étant Marc Dubé, 35 ans, a été mortellement blessé. Des témoins ont déclaré qu'il avait été éjecté du véhicule et qu'il avait eu le corps «pratiquement sectionné en deux». L'homme a succombé à ses blessures à l'hôpital. Le passager qui se trouvait à ses côtés a eu plus de chance, ne subissant que des blessures légères.

La seconde victime, l'enfant de 11 ans, déambulait pour sa part sur le trottoir, de l'autre côté de la rue Adam, quand il a été atteint à la tête par des débris, projetés avec force par le souffle de l'explosion.

Trois personnes ont été conduites à l'hôpital et deux autres ont reçu des soins sur place pour des blessures légères ou un choc nerveux.

L'explosion a en outre fait voler en éclats les vitres des immeubles du voisinage. Selon le lieutenant Claude Lachapelle, de la section homicides du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), la déflagration se serait produite au moment où le conducteur a actionné le démarreur.

Les policiers n'étaient pas en mesure de confirmer si cet attentat pouvait être lié à la guerre que se livrent les Hell's Angels et les Rock Machines pour le contrôle du trafic de la drogue dans la région métropolitaine.

Les enquêteurs se sont contentés d'indiquer qu'ils n'écartaient pas l'hypothèse d'un règlement de comptes.

«Le type d'explosif utilisé et le modèle de disposition dans le véhicule, depuis quelques années, ce sont les motards exclusivement qui les ont utili-



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Un policier du SPCUM filme le site de l'attentat à la bombe qui a coûté la vie à un innocent garçonnet de 11 ans, hier à Montréal. Le conducteur d'un véhicule de type jeep, à l'intérieur duquel avait été placée la bombe, a également été tué. Les policiers soupçonnent les groupes de motards criminalisés d'être les auteurs de la tragédie.

sés», a cependant déclaré le lieutenant Lachapelle. Il semble que le conducteur du véhicule ait d'ailleurs eu des liens avec les groupes de motards criminalisés.

Depuis le début de l'année, le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a été le théâtre de plusieurs explosions et d'appels à la bombe, qu'ils aient été fondés ou non. Les poli-

ciers sont notamment intervenus à 58 reprises pour désamorcer des colis suspects. Au total, il y a eu une dizaine d'explosions de colis ou de véhicules piégés entre les mois de janvier et juin.

La section technique du SPCUM a par ailleurs saisi des explosifs à neuf reprises au cours de cette période.

Avec PC

## Il y a 150 ans naissait le frère André

LE DEVOIR

Les fidèles du frère André ont prié à sa mémoire, hier, à l'oratoire Saint-Joseph, pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire de naissance de l'homme aux miracles du mont Royal.

Les malades, les préférés du célèbre guérisseur, ont fêté les premiers cent anniversaires dans les célébrations eucharistiques qui s'est déroulée en après-midi. Le soir venu, ce fut au tour de 250 personnes, baptisées André(e) en souvenir du frère André, de se remémorer le portier du collège Notre-Dame, sa première affectation à son entrée dans l'église.

Albert Bessette est né le 9 août 1845, à Saint-Grégoire-d'Iberville. Issu d'une famille de 12 enfants, il perdit ses parents très jeune, l'obligeant à se trouver du travail.

À l'âge de 25 ans, après quelques années passées aux États-Unis à travailler dans les usines de textile comme des centaines d'autres Canadiens français, il entre dans la congrégation de Sainte-Croix où il prend le nom de frère André.

C'est à 30 ans que les échos de ses guérissons naissent. Rapidement, sa réputation de guérisseur s'étend à la grandeur du Québec et même aux États-Unis.

Il accueille pendant des journées entières malades, blessés et pauvres qui se déplacent pour le rencontrer.

Lors de l'été 1904, il jette les bases de ce qui allait devenir l'oratoire Saint-Joseph: la première chapelle mesure 15 pieds sur 18 pieds, s'agrandit avec les années et est remplacée en 1917 par une crypte de pierre. En

1924 débute la construction de la grande basilique. L'oratoire sera achevé en 1967.

Le frère André meurt le 6 janvier 1937, à l'âge de 91 ans. Un million de personnes graviront les marches de l'oratoire pour lui rendre un dernier hommage.

Trois ans plus tard, soit le 7 novembre 1940, le nouvel évêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau, constitue un tribunal diocésain pour étudier la béatification du frère André.

Le pape Jean-Paul II acquiescera à la demande de béatification du diocèse de Montréal, le 23 mai 1982. Ce grand moment sera célébré à Montréal lors d'une fête au Stade olympique, le 20 juin de la même année.

La béatification précède l'étape de la canonisation grâce à laquelle l'êlu deviendra saint. La canonisation portera sur des guérisons attribuables au frère André.

**Albert Bessette est né le 9 août 1845, à Saint-Grégoire-d'Iberville, issu d'une famille de 12 enfants**

## Quatre millions dans la Bibliothèque centrale

LE DEVOIR

Montréal a englouti quelque 4 millions \$ dans les rénovations de la Bibliothèque centrale qui devrait ouvrir ses portes au début de 1996 après près de trois ans de fermeture. Bâtiment de prestige, situé face au parc Lafontaine, la bibliothèque subit une cure de rajeunissement depuis mars 1993. Les travaux de rénovation seront complétés à la fin août. L'état pitoyable du bâtiment en 1993 explique cette fermeture prolongée.

Au fil des ans, les planchers avaient faibli sous le poids des livres.

En mars 1993, la firme Eadwig Augustin a d'abord entrepris des travaux de renforcement des plan-

chers de la bibliothèque. Elle a ensuite effectué la réfection de la charpente de novembre 1993 à mars 1994. Depuis un an, la firme de l'architecte Suzi Ouellet assure les travaux de rénovation générale de la bibliothèque, lesquels devraient se terminer le 15 août. Ce dernier est un contrat de 3,3 millions \$, le plus gros des cinq contrats accordés dans le cadre de la restauration de la Bibliothèque centrale.

Les Montréalais ne pourront pas franchir les portes de leur bibliothèque avant 1996: une fois les rénovations terminées, l'informatisation et le rangement des livres retarderont encore un peu l'ouverture du bâtiment.

## Le Studio Super Écran dans le rouge

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Le Studio Super Écran, ce parc thématique sur le cinéma installé avec décors, cascadeurs, maquilleurs et fausse Madonna au Vieux-Port de Montréal depuis la semaine dernière, éprouve de sérieux problèmes. Des problèmes de liquidités empêchent de verser des arrérages à certains de ses employés, et l'inquiétude s'installe. Quelques plaintes ainsi qu'une mise en demeure en provenance de surnuméraires de Magog, première étape du spectacle itinérant, ont même été servies à l'organisme.

En tournée à travers le Québec depuis le 22 juin, après escale à Trois-Rivières, à Magog et à Sainte-Foy, désormais à Montréal, l'événement qui emploie une centaine de personnes en tout cet été (une soixantaine à temps plein) coûte cher à lancer et à déplacer.

Ses promoteurs, en cette première année d'exploitation, trouvent difficile de rouler sans subvention (aucun des trois paliers gouvernementaux ne s'est impliqué dans l'aventure). Le budget d'exploitation est de 2,8 millions \$ et des commanditaires privés financent la chose. Mais la

billetterie et la vente des produits dérivés ont rejoint au tiers leurs objectifs financiers; Le Studio Super Écran serait dans le rouge pour quelques dizaines de milliers de dollars. Mais il espère beaucoup de la prolongation de quatre jours (jusqu'au 17 août) que vient de lui octroyer le Vieux Port.

### En quête de fonds

Les organisateurs ne voulaient pas parler d'événement compromis, mais le producteur Alain Cousineau serait aujourd'hui en quête de fonds privés pour relancer l'affaire. Il a déjà affronté ce type de problèmes lorsqu'il avait participé à la fondation du Festival Juste pour rire. Cette fois, il estime que le succès critique et populaire du Studio Super Écran devrait plaider sa cause auprès des investisseurs.

Sur le site de Super Écran au Vieux Port, certains employés précisaient qu'ils n'avaient été payés que pour la première étape de l'itinéraire, parlaient de rumeurs qui vont et viennent en ternissant le climat de travail. D'autres affirmaient faire confiance aux organisateurs et prendre le risque avec eux.

«D'autant plus que nous avons été tenus au

courant, étape par étape, des difficultés du Studio. Alain Cousineau nous a donné l'heure juste», précisait l'animateur Patrick Bérard.

«On est en retard de trois semaines, grosso modo», expliquait hier Stéphane Charpit, vice-président aux finances du Studio Super Écran, tout en assurant que les arrérages variaient avec les individus et que les surnuméraires en région surtout avaient paniqué en ne recevant pas leur salaire à temps. «Tous ces gens seront remboursés», assurait-il.

«On a eu la colère des dieux contre nous, ajoutait-il en montrant du doigt la canicule et les quelques averses ayant obligé le parc thématique à fermer boutique plusieurs soirs, tandis que l'extrême chaleur éloignait souvent les foules. «A Trois-Rivières, on a eu une canicule record, 40, 42 °C sur le site d'asphalte. Des gens ont perdu connaissance sous la chaleur... A Magog, les décors se sont effondrés sous la tempête...»

Le Studio Super Écran n'entend pas se laisser abattre par la main de Dieu et espère au contraire trimballer son spectacle itinérant encore une dizaine d'années, en s'exportant idéalement au Canada anglais et aux États-Unis. Mais il lui faudra d'abord manifestement renflouer ses coffres.

**Le meilleur et le plus pratique au monde**



**Le pantalon classique Tilley**

- Quelle allure sur les hommes, quelle élégance sur les femmes!
- Il se porte pratiquement n'importe où. On le retrouve même là où un jean n'oserait pas s'aventurer.
- Une poche secrète à l'épreuve des pickpockets pour cacher votre passeport, vos grosses coupures et vos chèques de voyage.
- Quatre poches plaquées à soufflet munies de fermetoirs en Velcro.

Disponible en kaki, blanc, marine, noir de 117 \$ à 135 \$

**Tilley Endurables**  
158, ave. Laurier ouest  
272-7791

TELEPHONEZ POUR OBTENIR GRATUITEMENT UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE  
1-800-465-4249

**POURQUOI ACHETER DES SOLDÉS QUAND VOUS POUVEZ ACHETER AU PRIX DE GROS**

**OUI MESSIEURS**

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS PEUR — COMPAREZ NOS PRIX Avec les prix pratiqués dans les boutiques et magasins qui vendent des vêtements faits en FRANCE et en ITALIE

Prix CLUB 402

Le costume 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ **299\$ à 450\$**

Le blazer 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ **295\$**

Le pantalon 100% pure laine vierge doublé jusqu'aux genoux, fait en ITALIE et GRIFFÉ **125\$**

La chemise Club-Paris 100% coton ou mélange faite en FRANCE et GRIFFÉE **70\$**

La cravate 100% pure soie crêpe de Chine, faite en ITALIE et GRIFFÉE **40\$**

Etc... Etc. Qui dit mieux?

**Club 402-HOMME**

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200  
Montréal (Québec) H3B 1H5,  
tél.: 861-3636

Lundi au vendredi 9h30 à 18h  
samedi 10h à 16h

**LIBRAIRIE LE BOUQUIN**  
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:  
- lois, règlements  
- livres administratifs, techniques  
- livres d'art, etc.  
Commandes téléphoniques acceptées.  
395, Boul. Cartier, Laval  
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844  
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

**Bijouterie GAMBARD**

Vente et service technique  
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876  
AGENT OFFICIEL ROLEX



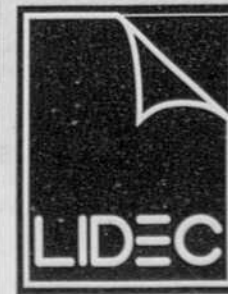
**UN JOUR, ELLE A DONNÉ SON 1<sup>ER</sup> BAISER**



**Les petits frères des Pauvres**  
AUJOURD'HUI, QUI VA L'EMBRASSER?  
Donnez généreusement pour notre mission d'amour.  
4624, rue Garnier, Montréal (Québec) H2J 3S7. Tél: (514) 527-8653

**UNIVERS Mathématique 3**  
Jacques Assouline  
Chantal Buzaglo  
Gérard Buzaglo  
**UNIVERS mathématique 3**  
Manuel de l'élève  
ISBN 2-7608-6173-2  
(360 p.)  
Nouveauté

**Un vrai livre de mathématique!**



4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
MONTREAL (Québec)  
H2W 2H5  
Téléphone:  
(514) 843-5991  
Télécopieur:  
(514) 843-5252

**En un seul volume**

## POLITIQUE

MICHEL TÉTRAULT inc.

RÉNOVATIONS EN MAÇONNERIE

Briques - Pierre - Blocs - Foyers - Four à bois  
Pour estimation: (514) 696-3128 (24h)

Un pays à bâtir!

Résumés de trois études économiques sur la souveraineté

## Une lettre de Le Hir aux directeurs d'école fait sourciller Parizeau

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

L'envoi aux directeurs d'école des résumés de trois études économiques sur la souveraineté commandées par le ministre délégué à la Restructuration, Richard Le Hir, en a fait sourciller plusieurs — y compris le premier ministre Jacques Parizeau.

Alors que M. Le Hir et son collègue à l'Éducation, Jean Garon, se défendaient hier des accusations de se servir du réseau scolaire pour «véhiculer [la] propagande partisane», M. Parizeau reconnaissait que la lettre qui l'accompagnait ces résumés avait été suffisamment «ambiguë» pour donner lieu à une telle impression.

En effet, la lettre fait valoir aux 3200 directeurs d'écoles primaires et secondaires qu'ils «obligeraient» le gouvernement en «faisant circuler ces "news letters" dans l'institution que vous dirigez». A qui, au juste? Aux enseignants? Aux élèves? Aux parents de ceux-ci?

Bien qu'il n'ait pas trouvé à redire sur le bien-fondé du dernier geste de M. Le Hir, le premier ministre Parizeau a néanmoins émis des réserves sur sa façon de procéder. Telle que rédigée, la lettre qui accompagne cet envoi «est ambiguë et peut prêter à 75 interprétations», a-t-il fait valoir à la Presse Canadienne.

Cependant, tant au bureau de M. Le Hir qu'à celui de M. Garon, on insistait pour dire que ces résumés n'ont été aucunement envoyés à l'intention des élèves. Le contenu des trois résumés, qui portent respectivement sur la fiscalité, la péréquation et les accords commerciaux, vise clairement un lectorat adulte, a-t-on précisé.

«Il n'y a pas beaucoup de lecteurs dans une école primaire... même pas dans une école secondaire», a tranché M. Garon dans une entrevue, rappelant que

les élèves des ces institutions n'ont pas le droit de vote. Mais le critique libéral en matière d'éducation, François Ouimet, a fortement rabroué M. Garon d'avoir contrevenu au principe de la neutralité du réseau scolaire en permettant la circulation d'un tel document.

«Il est étonnant de voir que le ministre de l'Éducation ne connaisse pas ces politiques et que son ministère ou lui-même ait pu fournir ses listes d'envoi au ministre de la Restructuration. En agissant ainsi, le ministre Garon a enlevé son chapeau de ministre de l'Éducation pour porter celui de partisan péquiste», a déploré M. Ouimet par voie de communiqué de presse.

## Disponible sur demande

M. Garon s'est toutefois dressé devant cette critique, soulignant que la liste des écoles est disponible sur demande à tout organisme sans but lucratif. Il n'est pas non plus dans les pouvoirs du ministre d'examiner systématiquement tout ce qui est envoyé aux écoles. «Je n'ai pas à approuver quoi que ce soit», a-t-il précisé.

Faisant toutefois remarquer qu'il s'agissait d'une lettre du gouvernement, M. Ouimet a affirmé que les directeurs d'école auraient pu se sentir obligés d'y donner suite.

«C'est celui qui paie le salaire qui leur demande de faire circuler l'information. Alors, le risque est là», a-t-il déclaré dans une entrevue.

Pour sa part, la présidente de la Centrale des enseignants du Québec (CEQ), Lorraine Pagé, a qualifié tout cet incident de «tempête dans un verre d'eau».

Satisfait que les résumés ont été envoyés à la seule intention des directeurs et du personnel des écoles, et non pas aux enfants, Mme Pagé a dit ne pas voir en quoi il s'agit d'un geste controversé.

«Les enseignants, les directeurs, ce sont des adultes. Ce n'est pas parce qu'ils travaillent dans une école qu'ils perdent le droit de vote. Ils reçoivent toutes sortes de documentations. Mais cela n'a rien à voir avec leur caractère professionnel», a opiné Mme Pagé.

D'habitude, la documentation de ce genre, comme les brochures sur le 125<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération qu'Ottawa a envoyées aux écoles en 1992, est mise à la disposition des enseignants et ces derniers sont libres d'en prendre connaissance ou de ne pas le faire.

L'envoi aux écoles des résumés des études commandées par M. Le Hir s'inscrit dans la stratégie de ce dernier de faire connaître le contenu de ces documents à des publics cibles, pour la plupart des professionnels. Depuis le mois de mai, le gouvernement a fait parvenir environ 135 000 exemplaires de ces résumés à tous les membres du Barreau du Québec, ainsi qu'à l'ensemble des comptables et conseillers municipaux de la province. Seulement 3200 d'entre eux ont été acheminés aux milieux scolaires. Le coût de tout cet exercice s'élève jusqu'ici à plus de 75 000 \$.

Le directeur de communication de M. Le Hir, Jean Chartier, a nié que la démarche découle du peu d'intérêt que soulèvent les études de M. Le Hir dans les médias. «S'adresser à des publics cibles, ça se fait dans toute stratégie de communication. Notre souci, c'est un souci d'information», a déclaré M. Chartier. Rappelons que le gouvernement, en commandant une quarantaine d'études à des experts, comptait beaucoup sur cette initiative pour faire se dissiper les doutes sur les impacts économiques de la souveraineté. Or, les premières études ont été ou bien aussitôt qualifiées de biaisées par les interlocuteurs fédéralistes, ou bien à peine passées en revue dans les médias.

## Martine Tremblay, sous-ministre de la Culture

Québec (PC) — La directrice de cabinet des anciens premiers ministres René Lévesque et Pierre Marc Johnson, Martine Tremblay, vient d'être nommée sous-ministre de la Culture et des Communications.

La nouvelle a été annoncée hier par le bureau du premier ministre Jacques Parizeau. La nomination de Mme Tremblay coïncide avec l'arrivée de Louise Beaudoin à la direction de ce ministère. Son mandat est de trois ans.

Mme Tremblay est une militante de la première heure au Parti québécois où elle a occupé diverses fonctions depuis 1971 avant d'œuvrer auprès de ministres après la prise du pouvoir en 1976 par le PQ.

Peu avant la défaite électorale de décembre 1985, Mme Tremblay

avait été nommée sous-ministre adjointe aux Affaires culturelles, poste qu'elle a laissé en 1986 pour retourner dans le secteur privé.

Depuis quelques mois, elle occupait la fonction de conseillère spéciale du ministre (Jacques Parizeau) au ministère de la Culture et des Communications.

Par ailleurs, le cabinet a procédé à une autre nomination, hier, lorsque Robert Thivierge est devenu secrétaire général associé au Secrétaire de l'autoroute de l'information au ministère du Conseil exécutif.

Diplômé en géographie et en science politique, M. Thivierge a travaillé pendant neuf ans (1985-94) à Loto-Québec à titre de chef du service des nouveaux modes de distribution.

Annulation du processus référendaire

## Bégin rejette l'ultimatum de Bertrand

Québec (PC) — Le gouvernement du Québec ne se pliera pas à l'ultimatum de l'avocat Guy Bertrand: le ministre de la Justice, Paul Bégin, n'a pas recommandé au conseil des ministres de répondre, d'une façon ou d'une autre, à la mise en demeure de M. Bertrand.

L'avocat, pourtant un indépendantiste de la première heure, a sommé, par voie de mise en demeure, le gouvernement du Québec d'annuler son processus référendaire ou d'en soumettre la légalité à la Cour d'appel. Le délai fixé par M. Bertrand expirait hier, à 17h.

«Je n'ai pas l'intention de recommander au conseil des ministres de faire ni l'un, ni l'autre», a déclaré M. Bégin à son entrée au conseil des ministres, hier matin.

«Rappelez-vous que M. Rock avait dit il y a quelques mois que la légalité, c'était une chose, mais que ce qui comptait, c'étaient les votes. C'est beaucoup plus respectueux du processus dans lequel on se trouve», a-t-il ajouté.

M. Bertrand, rejoint à son cabinet de Québec, a réaffirmé son intention de «se rendre loin» pour contester la légalité de la démarche du gouvernement Parizeau, qu'il as-

soyé à «un coup d'État parlementaire». «Ceux qui connaissent Guy Bertrand savent que lorsqu'il envoie des mises en demeure, ce n'est pas du bluff», lance-t-il, ajoutant, de façon plutôt sibyllin, que «le compte à rebours est commencé».

«Quand on entreprend des démarches, on est prêt à se rendre jusqu'au bout», ajoute-t-il, refusant cependant de préciser quelle action il entreprendra aujourd'hui. «Je vais soupeser les alternatives.»

M. Bertrand, qui n'a pas non plus reçu de réponse du gouvernement fédéral, auquel il avait également fait parvenir sa mise en demeure, s'attendait un peu à cette réaction de la part de M. Bégin.

«Je ne vois pas comment il pourrait aller à l'encontre de la volonté de son chef. Mais j'espère qu'il a mis le gouvernement en garde contre les dangers énormes du coup d'État», dit-il.



Guy Bertrand

## La TPS modifiée «au plus tard» dans le prochain budget, dit Chrétien

Ottawa (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a pris l'engagement hier de substituer à la TPS une autre formule de taxe de vente «au plus tard» dans le prochain budget présenté par son gouvernement.

«Pour ce qui est de la TPS, nous voulons remplacer cette taxe, tel que nous l'avons indiqué dans le livre rouge, a-t-il indiqué à l'issue de la réunion du caucus national. Nous nous étions fixé un échéancier de deux ans et le ministre des Finances est en train de mener des discussions avec le gouvernement de l'Ontario et les autres provinces à ce sujet. Nous sommes en train de faire du progrès et des changements seront apportés dans le prochain budget», a-t-il souligné.

Il n'est donc pas question d'abolir la TPS, comme l'avait maintes fois exprimé M. Chrétien pendant la campagne électorale.

«La TPS des *tories* est injuste, elle doit disparaître et disparaîtra lorsque nous prendrons le pouvoir», avait-il déclaré en 1992 à un quotidien torontois. Interrogé à ce sujet hier, M. Chrétien a répondu que le gouvernement ne pouvait se passer des recettes générées par la TPS.

«Nous avons dit que cette taxe n'était pas satisfaisante, qu'elle serait remplacée et elle le sera [...] Nous allons remplacer la TPS telle que nous la connaissons.» Le livre rouge des promesses libérales est plutôt vague à ce sujet et parle de «substituer à la TPS un dispositif qui produira des recettes tout aussi élevées, qui sera plus juste à l'égard des consommateurs et des petites entreprises».

Pour sa part, le ministre des Finances Paul Martin a réitéré qu'il s'en tenait à l'engagement du livre rouge, à savoir de «trouver un régime fiscal qui soit équitable à l'endroit des petites et moyennes entreprises et des consommateurs».

Tout comme la réforme de l'assurance-chôma-

ge et la réforme des pensions de vieillesse, la TPS donne des maux de tête aux députés.

Carolyn Parrish, députée de Mississauga-Ouest, près de Toronto, craint que la TPS ne devienne une patate chaude si le gouvernement ne donne pas suite à ses engagements.

«Si nous ne faisons rien, notre crédibilité en souffrira», a-t-elle évoqué hier à l'entrée du caucus.

Avec l'élection du gouvernement conservateur de Mike Harris en Ontario, le gouvernement fédéral peut maintenant compter sur un allié important. Le gouvernement précédent néo-démocrate de Bob Rae n'était pas d'humeur à négocier. Le Québec a déjà harmonisé sa taxe de vente avec la TPS et des négociations sont en cours avec quelques provinces des Maritimes. Dans un autre ordre d'idées, le premier ministre ne débordait pas d'enthousiasme hier devant l'éventualité d'une bataille référendaire.

Réforme Rochon

## Une santé pour les riches et une pour les pauvres, croit Marsan

KATIA GAGNON  
PRESSE CANADIENNE

Québec — La réforme du système de la santé du ministre Jean Rochon ouvre la porte à la création de deux systèmes parallèles de santé: un pour les riches et un pour les pauvres, croit le député de Robert-Baldwin, Pierre Marsan.

M. Marsan en a pour preuve l'ouverture tout récente d'un «centre de convalescence», à l'Auberge des gouverneurs à Laval, qui offre aux récents opérés tous les soins nécessaires à leur remise sur pied pour 200 \$ par jour.

«On pense qu'il y a une difficulté majeure qui s'installe. La porte est grandement ouverte pour avoir un système pour les riches et un système pour les pauvres. Et ça c'est grave», a lancé M. Marsan lors d'un entretien téléphonique avec la Presse Canadienne.

Selon lui, de tels établissements pousseront comme des champignons dans les prochaines années, puisque de nombreuses compagnies voudront profiter de la manne du virage ambulatoire, en vertu duquel on retourne chez eux des patients qui, autrefois, auraient bénéficié de plusieurs jours de convalescence à l'hôpital.

«Si, pour avoir des soins de qualité, il faut qu'on ait plus d'argent, ce n'est pas ce que les gens veulent», souligne le critique libéral en matière de santé.

M. Marsan se demande comment le ministre de la Santé pourra contrer l'ouverture de telles maisons, ou l'action de travailleurs de la santé «au noir», qui traiteront chez eux les convalescents pour un salaire «en dessous de la table».

«Légitimer là-dessus, c'est comme passer des lois pour interdire le travail au noir. Le ministre va dire: je vous interdits de créer des maisons de conva-

lescence, mais les gens vont le faire tout de même. Il n'aura pas les moyens de faire appliquer ses propres lois», lance-t-il.

De même, le ministre Rochon n'a pas encore précisé si le coût des médicaments pris par les patients retournés chez eux en vertu du virage ambulatoire sera défrayé par les hôpitaux, s'insurge M. Marsan.

Il se demande si les patients plus riches pourront guérir plus vite parce qu'ils auront les moyens de se payer les médicaments appropriés.

«Lorsqu'on faisait des opérations en court séjour et qu'ils étaient traités à l'hôpital, les médicaments étaient gratuits, expliquait-il. Maintenant, le patient va être quelques heures à l'hôpital; est-ce que les médicaments seront payés quand même? On ne le sait pas. Aucune directive n'existe pour les hôpitaux.»

M. Marsan, qui revient tout juste d'une tournée dans plusieurs régions du Québec, indique que la plus grande confusion existe présentement sur la question au sein des directeurs d'hôpitaux. «Certains directeurs d'hôpitaux qui font face à des grosses compressions se disent moi, je ne les paye pas [les médicaments] jusqu'à ce qu'on me dise de le faire», dit-il.

Par ailleurs, M. Marsan se demande pourquoi la Régie régionale de Montréal fait parvenir aux établissements de santé voués à la fermeture une lettre leur signifiant la modification à la baisse des versements financiers, alors que, légalement, la décision de fermer des hôpitaux n'est toujours pas prise.

En vertu de la loi, le ministre doit en effet faire publier un avis à la Gazette officielle et attendre 45 jours après la publication de cet avis pour proposer l'adoption d'un décret l'autorisant à retirer le permis d'un hôpital.

cahiers spéciaux du DEVOIR

les incontournables

rentrée  
éducation

le samedi 19 août - Tombée: 11 août

rentrée  
culturelle

le samedi 26 août - Tombée: 18 août

rentrée  
littéraire

le samedi 2 septembre - Tombée: 25 août

Pour information: Publicité (514) 985-3399 1-800-363-0305 télécopieur: 985-3390

# LE DEVOIR

# LE MONDE

EN BREF

## PRISON AVEC SURSIS POUR MODROW

Dresde (Reuter) — Le dernier dirigeant communiste de l'ex-RDA, Hans Modrow, a été condamné hier à une peine de neuf mois de prison avec sursis pour avoir faussé un scrutin en 1990. Trois autres dirigeants communistes ont été condamnés, respectivement, à une peine d'amende, à six et neuf mois de prison avec sursis. Dernier premier ministre est-allemand, Hans Modrow avait succédé au radical Egon Krenz et organisé en 1990 les premières et dernières élections libres de RDA. Selon le jugement rendu hier, Hans Modrow et ses trois co-inculpés ont été reconnus coupables d'avoir truqué les élections pour se maintenir au pouvoir et jouer un rôle dans la transition démocratique déjà engagée à l'époque. Leur intervention n'a pas été motivée par le seul souci égoïste de sauver leurs places, a estimé le juge Thomas Spiegelhalter, qui a cependant ajouté : «Un moindre mal commis pour un plus grand bien n'en demeure pas moins une faute.»

## LES TALEBAN BOMBARDENT KABOUL

Kaboul (Reuter) — Vingt et un Kaboullis ont été tués et 24 autres blessés dans la nuit de mardi à hier, au cours de la plus violente attaque du mouvement islamiste de Taleban contre la capitale afghane depuis plus de quatre mois, a rapporté Radio Kaboul. L'attaque a eu lieu mardi soir. Les Taleban (étudiants) étaient postés à 15 km à l'ouest de la capitale. Selon Radio Kaboul, 22 roquettes se sont abattues sur un quartier ouest. Onze maisons ont été détruites. (Les Taleban) ont profité de l'obscurité pour placer un lance-roquettes multiple dans un *no man's land* d'où l'on peut atteindre la capitale», a déclaré un porte-parole du ministère de la Défense. «Nos hommes déployés sur les lignes de front ont vu les Taleban lorsqu'ils ont commencé à tirer, et les Taleban se sont retirés dès que les futs (des lanceurs de roquettes) ont été vides», a ajouté le porte-parole du ministère. Il s'agit de la plus importante attaque contre la capitale depuis que les forces gouvernementales ont chassé les factions rivales des abords de Kaboul voici plus de quatre mois.

## GAILLOT MANIFESTE CONTRE LES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS

Paris (Reuter) — Mgr Jacques Gaillot a manifesté hier, avec plusieurs dizaines de militants pacifistes, devant le centre de commandement des armes nucléaires de Taverny (Val d'Oise) et a souhaité que le président Jacques Chirac renonce aux essais nucléaires. «Mon attitude n'a rien d'un anti-Français, mais fabriquer des armes nucléaires ne prépare pas les chemins de la paix», a-t-il expliqué à Reuter par téléphone. «Nous ne sommes plus dans un contexte de guerre froide. (...) Quel est l'ennemi aujourd'hui ?», a-t-il demandé. «Si j'avais Jacques Chirac devant moi, je lui dirais : Pour l'honneur de la France, arrêtez les essais. La France sortirait grandie si vous renonciez aux essais. Si les Français se mobilisaient encore davantage, peut-être que cela permettrait au président de modifier sa décision», a ajouté Mgr Gaillot. En juin, l'ancien évêque d'Evreux s'était joint aux militants de Greenpeace qui avaient tenté d'approcher de l'atoll de Mururoa, en Polynésie française, avec plusieurs navires. Hier après-midi, il s'est joint à une cinquantaine de pacifistes observant chaque année un «jeune d'interpellation» non loin du PC atomique de Taverny du 6 au 9 août, jours anniversaires des destructions de Hiroshima et de Nagasaki par des bombes atomiques en 1945.

## WALESA ACCUSÉ DE FAIRE CAMPAGNE DANS L'ARMÉE

Varsovie (Reuter) — Le ministère polonais de l'Intérieur a ouvert une enquête pour déterminer si le président Lech Walesa glanait illégalement des signatures dans les casernes pour pouvoir se présenter à la fin de l'année à sa propre succession. Le plus grand quotidien polonais, *Gazeta Wyborcza*, a en effet révélé que certains officiers faisaient du prosélytisme auprès de leurs hommes pour qu'ils soutiennent, par leur signature, la candidature du président. De telles manoeuvres sont contraires à la loi électorale, qui stipule que chaque candidat désireux de se présenter à l'élection présidentielle doit rassembler au moins 100 000 signatures pour être éligible. Le scrutin doit avoir lieu entre le 22 octobre et le 22 décembre. «Nous menons scrupuleusement l'enquête», a déclaré Andrzej Szczypinski, porte-parole du ministère, sans plus de précisions.

## 160 ALGÉRIENNES ASSASSINÉES

Alger (AFP) — Cent soixante femmes ont été assassinées en Algérie depuis le début de l'année par des groupes armés islamistes, selon un bilan des services algériens de sécurité publié hier par le quotidien *Liberté*. Deux cent onze femmes avaient été tuées en 1994 dans des attentats attribués aux groupes armés islamistes, selon la même source. La plupart de ces femmes avaient été violées, puis mutilées. De nombreuses autres ont été séquestrées pendant des mois, servant d'épouses temporaires aux membres des groupes armés et s'occupant en même temps du ménage de leurs camps. Des témoignages poignants de femmes violées et séquestrées ont été publiés par la presse, d'autres diffusés par la télévision d'Etat. Mardi, le corps décapité et affreusement mutilé, le visage méconnaissable d'une journaliste, enlevée une semaine auparavant, avait pu être identifié. Il s'agit de Aïcha Benamar, journaliste à l'hebdomadaire *L'Hebdo Libéré*.

## CARLOS RÉCUSE JACQUES VERGÈS

Paris (Reuter) — Illitch Ramirez Sanchez, alias «Carlos», arrêté il y a un an par la France pour plusieurs attentats, a récusé mardi son avocat, Me Jacques Vergès, a-t-on appris hier de source judiciaire. Cette décision de se séparer de son conseil parisien a été officialisée mardi à l'occasion de sa convocation chez le juge d'instruction Jean-François Ricard pour le renouvellement de son mandat de dépôt. Carlos a présenté au magistrat une nouvelle liste de défenseurs sur laquelle ne figure pas Me Vergès. De son côté, Me Jacques Vergès a précisé à Reuter hier qu'il n'avait pas souhaité assister Carlos lors de ce dernier interrogatoire malgré la convocation qu'il avait reçue «il y a une dizaine de jours». «A ce moment-là, je n'étais pas déconstitué», a-t-il ajouté. «Depuis six mois, je n'ai pas rendu visite à Carlos. C'est une décision que j'ai prise de ne plus y aller. Lui et moi n'avons pas la même vision de stratégie de défense et du rôle de l'avocat», a expliqué Me Vergès. Pour le défenseur, cette séparation n'est «ni un regret ni une satisfaction». «Je ne peux pas entrer dans une affaire qui est, disons-le, indéfendable, sans un accord complet avec le client», a-t-il dit. Carlos a été arrêté le 15 août 1994 au Soudan. Il avait aussitôt été extradé et placé en détention provisoire à la prison de la Santé par le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière le 16 août 1994.

La situation en ex-Yougoslavie

## Milosevic dénonce les «va-t-en-guerre»

Le sommet de Moscou entre présidents croate et serbe n'aura pas lieu

Belgrade (Reuter) — Réagissant à des propos du leader bosno-serbe Radovan Karadzic, qui l'a accusé de trahison, le président serbe Slobodan Milosevic a déclaré hier que les «va-t-en-guerre» de Pale et de Knin étaient responsables de la perte des territoires de Croatie sous contrôle serbe.

Dans un discours cité par l'agence Tanjug, le président serbe a estimé que «des centaines de milliers de personnes auraient évité les horreurs de la guerre» si les Serbes de Bosnie avaient accepté il y a deux ans le plan de partage de la Bosnie mis au point par les médiateurs de l'ONU et de l'Europe.

«Le rejet du dialogue a pour conséquences d'énormes pertes en vies humaines, la perte du territoire serbe de Krajina, un exode de populations, des effusions de sang qui n'en finissent pas et des luttes de pouvoir en (République serbe de Bosnie) autoproclamée», a ajouté Slobodan Milosevic.

Ces «va-t-en-guerre» tentent d'attirer la Yougoslavie (Serbie-Monténégro) dans le conflit, a-t-il ajouté en opposant le nationalisme serbe de Radovan Karadzic à sa propre politique de compromis.

L'avenir politique du chef des Serbes de Bosnie, désormais en lutte ouverte contre le général Ratko Mladic et l'armée bosno-serbe, risque d'être court, estime-t-il. Ils notent néanmoins que le psychiatre devenu homme fort de Pale, qui bénéficie de la protection d'une importante force de police, semble bien résister.

Par ailleurs, le président Milosevic est arrivé ce matin à Moscou pour des entretiens sur le conflit yougoslave avec son homologue russe Boris Eltsine.

«Je suis très heureux de rencontrer Eltsine et ses collègues», a-t-il dit aux journalistes avant de disparaître avec un convoi de voitures noires.

Il doit rencontrer aujourd'hui le président Eltsine et le ministre des Affaires étrangères Andreï Kozirev. Le Kremlin espère favoriser un arrêt des combats dans l'ex-Yougoslavie bien que le chef de l'Etat croate Franjo Tudjman ait décliné à la dernière minute l'invitation de Boris Eltsine à Moscou.

Franjo Tudjman a expliqué son refus par le fait qu'il ne se sentait pas encore prêt et que le président bosniaque Alija Izetbegovic aurait du être invité à la rencontre de Moscou.

Enfin, les Etats-Unis disposent d'une photographie aérienne qui montre un champ fraîchement retourné pouvant suggérer la présence d'un charnier près de l'enclave de Srebrenica, ont déclaré hier des responsables américains.

David Johnson, porte-parole du département d'Etat, a fait état d'éléments de preuves concernant «des atrocités qui auraient été commises contre les hommes et jeunes garçons faits prisonniers à Srebrenica».

La photographie des services américains, probablement prise par un avion-espion, U2 ou autre, et non par satellite, fait apparaître un champ situé environ deux kilomètres derrière le terrain de football de la ville de Srebrenica, dans l'enclave tombée aux mains des Bosno-Serbes en juillet, a précisé un responsable qui a requis l'anonymat.

On y voit de la terre qui a été remuée et qui pourrait correspondre à une fosse commune, a-t-il ajouté.



## Mladic, nouvel interlocuteur de l'ONU

Les Nations unies ne négocient plus avec le «président» Karadzic

Sarajevo (Reuter) — Sans avoir eu à Srenverser les autorités civiles serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic est devenu l'interlocuteur privilégié du commandement des Nations unies en Bosnie.

«Nous traitons avec Mladic que ce soit au sujet de Sarajevo, des convois, de l'accès aux prisonniers de guerre ou des problèmes liés aux enclaves (musulmanes)», reconnaît Alexandre Ivankov, l'un des porte-parole de l'ONU dans la capitale bosniaque.

«Nous ne l'avions jamais fait auparavant. Nous traitons avec les autorités civiles. Il ne s'agissait pas d'une décision réfléchie de notre part, mais ça relevait du cours normal des choses», poursuit Alexandre Ivankov.

Ce changement d'attitude de l'ONU confirme la mise à l'écart du «président» de la république autoproclamée des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et son corollaire: le coup d'Etat *de facto* de Ratko Mladic.

L'ancien homme fort de Pale avait pourtant tenté la semaine dernière de prendre en main la BSA, l'armée serbe de Bosnie. Par un décret diffusé le 4 août, il destituait Ratko Mladic du commandement des forces serbes et s'arrogeait les anciennes fonctions du général.

Le «Parlement» avait ratifié la décision de Karadzic, mais les 18 principaux généraux de la BSA se sont rebellés contre le limogeage de Ratko Mladic et ont fait allégeance à l'officier supérieur serbe qui a refusé d'obéir.

L'ONU a suivi les évolutions de la scène militaro-politique de Pale. «Lorsqu'il s'agissait de négocier avec les autorités serbes de Bosnie, notre principal lien passait par (le vice-président Nikola) Koljevic, mais cela ne donnait pas beaucoup de résultats», rappelle Alexandre Ivankov.

«C'est pourquoi nous avons décidé de changer et de traiter avec le commandement militaire. (Mladic) nous a fait des

promesses. La plupart n'ont pas été tenues, mais certaines l'ont été», ajoute-t-il avant de préciser: «Je crois que vous pouvez émettre une hypothèse sur qui contrôle l'ouverture du feu en territoires serbes de Bosnie.»

Le commandant de la Force de protection des Nations unies en Bosnie, le général britannique Rupert Smith, a tenu des discussions périodiques avec Mladic, permettant de progresser sur un certain nombre de dossiers, a-t-on appris de source onusienne.

«Nous prenons langue avec Mladic quand il le faut et nous avons un accès relativement facile à lui», déclare le lieutenant-colonel Chris Vernon, porte-parole du général Smith.

Ces rencontres ont été interrompues par l'offensive déclenchée le 4 août par l'armée croate contre la Krajina et par la crise ouverte entre le général serbe et Radovan Karadzic — tous deux inculpés de

crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international.

Le changement d'interlocuteur serbe est identique pour les responsables de l'acheminement de l'aide en Bosnie. Mark Cutts, directeur des opérations humanitaires à Sarajevo, confirme que le commandement militaire serbe est devenu la clef des autorisations de convois.

«Par le passé, nous négocions toujours avec les autorités civiles de la partie serbe, mais nous avons eu récemment de plus en plus de difficultés avec eux», a-t-il dit aux journalistes.

«Ils n'ont plus le pouvoir d'autoriser nos convois», ajoute Mark Cutts, résumant la situation qui prévaut désormais à Pale.

En additionnant son échec face à Mladic et ses accusations de trahison contre le président serbe Slobodan Milosevic lors de l'offensive contre les «frères» serbes de Croatie, Radovan Karadzic semble s'être déposé lui-même.

Une deuxième bombe atomique

## Nagasaki se souvient

Quelque 74 000 personnes ont péri dans le bombardement nucléaire

Nagasaki (Reuter) — Nagasaki a commémoré hier, en présence du premier ministre japonais Tomichi Murayama, le cinquantenaire du bombardement atomique de la ville par les Américains.

Des prières ont été dites à la mémoire des victimes, et un appel lancé en faveur de l'abolition des armes nucléaires pour le salut des générations futures.

Sur le coup et dans les temps qui suivirent, la bombe fit 74 000 morts sur une population totale de 240 000 habitants. Mais des gens meurent encore des effets à retardement des radiations et une liste de 3073 personnes décédées cette année de maladies provoquées par la bombe a été présentée à un monument aux morts, ce qui porte le nombre total de victimes depuis 1945 à 105 348.

A 11h02 locales, heure exacte à laquelle un bombardier B-29 avait largué *Fat Man*, sobriquet américain de la bombe, le 9 août 1945, 30 000 personnes ont prié pendant une minute dans le Parc de la paix de Nagasaki, tandis que les églises et les temples bouddhistes faisaient sonner les cloches et que retentissaient les sirènes à travers la ville.

Au même moment, le gouvernement japonais, par la voix du ministre des Affaires étrangères Yohei Kono, a reproché à la Chine et à la France la poursuite de leurs essais nucléaires.

Selon lui, l'entêtement de Paris risque de porter atteinte aux relations nippo-françaises, «en particulier à moyen et long terme». «A ce jour, nous ne pouvons pas continuer à tenter d'obtenir la fin des essais nucléaires par des discussions bilatérales et par le biais des instances internationales.

À Tokyo, des échauffourées ont opposé des policiers à une cinquantaine de manifestants anti-nucléaires devant l'ambassade de France. Les manifestants, dont certains portaient des masques représentant Jacques Chirac, ont protesté contre la reprise annoncée des essais français dans le Pacifique Sud.

Les 30 000 personnes réunies à Nagasaki ont prié au pied d'une «statue de la paix» — immense représentation d'un homme torse nu, bras droit pointé vers le ciel et le gauche tendu en avant en signe de paix. Des survivants de la bombe A et des membres de familles de victimes ont porté de l'eau sur un autel, symbolisant leur souhait d'éteindre la soif de ceux qui sont morts le 9 août 1945 en réclamant de l'eau.

«Le message de Nagasaki est-il parvenu aux oreilles du monde?», s'est interrogé le maire de la ville, Ichio Ito, lors de la cérémonie. «Un mur élevé se dresse encore entre les aspirations des habitants de Nagasaki et l'entêtement des nations nucléaires concernant le concept de dissuasion et de sécurité via la détention d'armes nucléaires», a-t-il dit.

Le maire a en outre prononcé une déclaration de paix réclamant le démantèlement des armes nucléaires et l'abandon général des essais nucléaires. Mais, a-t-il fait remarquer, si le Japon ne s'excuse pas auprès des pays d'Asie qu'il a envahis dans les années 30 et 40, son message antinucléaire ne sera pas reçu.

Tomichi Murayama a souligné l'opposition de son pays aux essais nucléaires, confirmée vendredi dernier par une résolution votée par les deux Chambres du Parlement japonais.

## Vive polémique franco-australienne sur les essais nucléaires

Keating et un leader aborigène dénoncent les propos du directeur du Figaro

Canberra (Reuter) — Le premier ministre australien Paul Keating et un leader de la communauté aborigène d'Australie ont vivement condamné hier la lettre ouverte publiée la veille par *Le Figaro*, dénonçant la campagne australienne contre la reprise des essais nucléaires français.

«C'est offensant, inexact et hors de propos», a déclaré à Reuter le porte-parole du premier ministre interrogé sur l'article.

«Il s'agit clairement d'une réaction vindicative du journal face à l'évidente désapprobation internationale de la décision du gouvernement français de reprendre les essais dans le Pacifique Sud», ajoutait-il.

Dans une lettre ouverte à Paul Keating intitulée «la paille et la poutre», Franz-Olivier Giesbert accusait le gouvernement australien de «haine fétichiste» envers la France.

«Il jugeait «curieux (de l'entendre) dénoncer le colonialisme de la France dans le Pacifique Sud» et rappelait les mauvais traitements infligés dans le passé aux aborigènes australiens.

«Les faits historiques et leur impact sur notre vie d'aujourd'hui sont évidents», a déclaré Lois O'Donoghue, présidente de la Commission des aborigènes et de l'île du détroit de Torres.

«Mais nous n'aimons pas voir une nation s'approprier cyniquement ces faits, surtout quand les propres agissements de cette nation en matière de colonialisme ne résistent pas à un examen minutieux», ajoute-t-elle dans un communiqué.

«C'est de l'exploitation de la pire espèce», a-t-elle souligné.

L'article au vitriol de Franz-Olivier Giesbert témoigne, s'il en était encore besoin, de la vive tension suscitée par la décision de Jacques Chirac de reprendre les essais nucléaires français dans le Pacifique Sud à partir de septembre.

«Vous avez fait des efforts en reconnaissant aux aborigènes leur droit à la terre ancestrale. Bravo. Mais, comme vous n'êtes pas un monstre, ce geste n'a pu soulager votre mauvaise conscience, après tant de décennies de purification ethnique», écrivait Franz-Olivier Giesbert, faisant allusion au massacre d'aborigènes par les colons blancs dans les années 1800.

«Contestez nos essais si ça vous chante. Simplement, il en va de votre crédibilité, ne parlez plus d'écologie, ni de colonialisme, ni de droits de l'homme...», concluait-il.

Le porte-parole du premier ministre a souligné que l'attitude de Paul Keating envers les aborigènes était au dessus de tout reproche.

«Nous avons effectué notre décolonisation dans les années 1970», a déclaré Paul Keating aux journalistes. L'Australie a accordé l'indépendance à la Papouasie Nouvelle-Guinée en 1975. «Les Français s'accrochent toujours à leurs colonies dans le Pacifique», a-t-il ajouté.

«Peut-être les Français devraient-ils bien regarder derrière eux», a-t-il suggéré.

Paul Keating a fait adopter en 1993 une loi controversée autorisant les aborigènes à revendiquer des terres ancestrales. Il veut aussi créer un fonds public afin d'acheter des terres aux aborigènes qui ne seraient pas en mesure de former de telles revendications.

Il a souvent dénoncé les mauvaises conditions de vie de nombreux aborigènes et s'est fait l'avocat d'une réconciliation nationale entre les aborigènes et le reste de la population.

«L'Australie fait de gros efforts pour régler ses comptes avec l'histoire», a reconnu Lois O'Donoghue.

«(L'Australie) fait beaucoup pour prendre en compte nos problèmes. On ne peut pas en dire autant des Français dans le Pacifique Sud», a-t-elle conclu.

## É D I T O R I A L

## Vivement la séparation!

François Brousseau

La signature imminente d'un accord sur l'extension de l'autonomie palestinienne; les rumeurs de déblocage possible entre Jérusalem et Damas sur le Golan; l'état de tension cyclique dans les territoires occupés par Israël, bouclés un jour, ouverts le lendemain: autant de signaux contradictoires qui ne font pas oublier que la paix au Proche-Orient continue son lent chemin. Avec son objectif paradoxal de «séparation» entre des peuples qui se sont tant haïs.

**R**outine exaspérante parce que répétitive, désespérante par sa lenteur, et pourtant remarquable par sa persistance, le dialogue israélo-palestinien se poursuit au pas d'escargot. Vers un objectif qui s'appelle la séparation. Un objectif souhaitable, même s'il pourra heurter, à première vue, certains principes de la modernité occidentale.

Le remarquable désormais, dans ce petit coin de terre labouré de haine, c'est que cette si lente négociation — qui doit mener à la création d'un espace politique honorable pour les Palestiniens — est devenue presque indépendante des aléas sur le terrain. C'est remarquable, encourageant... mais aussi dangereux.

Encourageant d'abord, puisque cela signifie que «le processus de paix» est désormais irréversible entre Israël et l'OLP. On l'a vu lors du dernier attentat terroriste anti-israélien, le 24 juillet à Tel-Aviv, qui fut immédiatement condamné des deux côtés, sans inflation rhétorique facile par un camp ou par l'autre.

Inquiétant ensuite, puisque la belle entente des élites risque toujours, dans de telles conditions, de s'éloigner de la réalité de la rue, jusqu'au point de rupture. Que signifie «l'autonomie» sur papier lorsque le chômage et la misère restent l'horizon quotidien à Gaza?

Chef de guerre dans la résistance, longtemps «terroriste en chef» au nom d'une bonne cause, Yasser Arafat est devenu aujourd'hui un honorable politicien, intégré au jeu institutionnel régional. Cela le force à de périlleuses contorsions équilibristes.

L'un des paradoxes de l'étape actuelle — marquée par l'établissement d'une date pour le retrait définitif des Israéliens de larges pans de Cisjordanie — c'est que la bonne entente des élites (incarner par le couple désormais inséparable Arafat-Peres) prépare en réalité... une séparation rigide entre les peuples. Car tel est bel et bien l'objectif, au moins provisoire, qui est visé.

On est loin ici des rêves conviviaux de postmodernité transculturelle et de métissage tous azimuts, ou même des visions sublimes d'un Shimon Peres — confédération israélo-jordanienne-palestinienne, marché commun régional, etc. — qu'il exposait il y a deux ans dans *Le Temps de la paix*.

La lecture de la presse israélienne des derniers jours est instructive. L'exemple de l'ex-Yougoslavie en guerre est en effet repris par certains quotidiens de Jérusalem, et la leçon se décline sur l'air de... «Vive la séparation!»

Ce n'est pas la moindre ironie, en effet, que de lire dans *Davar*, journal travailliste plutôt sympathique aux Palestiniens, un article dénonçant les colons juifs de Cisjordanie — qui font beaucoup de bruit avec leurs occupations intempestives et autres défis

au gouvernement israélien — d'où il ressort que «la leçon de l'ex-Yougoslavie, c'est que la séparation entre Juifs et Arabes est nécessaire».

Le quotidien *Yediot Aharonot* abonde dans le même sens: «Il y a des situations historiques dans lesquelles différents peuples sont incapables de vivre ensemble, et où l'édification d'une claire séparation entre eux, avec une frontière et des échanges de population, s'avère un moindre mal.»

Un peuple, un territoire: voilà, net et prosaïque, le message qu'Israéliens et Palestiniens envoient aujourd'hui au monde. Est-il bon, est-il mauvais? En tout cas, tel est le consensus en vigueur. Reste à le mettre en pratique, par deux garanties mutuelles: la garantie de paix pour Israël, avec l'éradication du terrorisme, et la garantie d'un territoire conséquent, non ridicule et doté d'une véritable souveraineté, pour les Palestiniens.

Quand certains, ici, invoquent les exemples étrangers pour attaquer le caractère nécessairement «dépassé», à l'échelle mondiale, de la revendication nationale et territoriale, ils pourraient se tourner vers le Proche-Orient, et plus particulièrement vers le destin du peuple d'Israël — peuple moderne et admirable —, histoire de nuancer leurs vues...

L'État juif, petit îlot dans un océan qui lui fut longtemps uniformément hostile, commence à peine à se faire accepter. De la Jordanie à Gaza, et même jusqu'à Damas, la capitale syrienne, l'existence d'Israël n'est plus le prétexte à un refus délirant et massif. On commence à vivre avec, à faire avec, à voir l'avenir avec... Mais de là à s'y associer sur le mode confédéral!

Le lent dégel a pris la forme d'une prise de langue, de contacts formels et d'ententes signées entre les élites: l'OLP d'abord, puis la Jordanie, bientôt la Syrie sans doute. Ce qui ne signifie pas nécessairement que les sociétés suivent immédiatement. Car le contre-mouvement — ce «front du refus» qui s'appelle Hamas, Hezbollah ou Djihad islamique — est puissant et représente une menace permanente pour le dialogue.

De là le paradoxe précité, selon lequel la bonne entente des dirigeants doit, dans un premier temps du moins, mener à une claire séparation des États et des peuples concernés. C'est le principe éprouvé qui veut qu'une «paix froide» représente toujours un progrès par rapport à la guerre.

Avec les Palestiniens qui veulent un territoire et les moyens du développement, avec les Syriens pour lesquels le retrait du Golan est l'indispensable clé, et avec le Liban partiellement occupé, Israël doit s'entendre pour entrer définitivement «l'état de guerre» hérité d'un demi-siècle de conflits.

La voie de cette paix, c'est tout d'abord la liquidation des derniers contentieux territoriaux et l'établissement de frontières définitives, mutuellement respectées. Vivement la séparation!

## L E T T R E S

## Tyrannie?

Un système qui milite pour que l'enfant qui vient à l'instant de naître doive assumer une part de plus de trente mille dollars de dettes publiques n'est-il pas aux antipodes de ce qui apparaît juste et équitable aux yeux d'une personne raisonnable? Est-il conforme à la justice naturelle et aux fondements du libéralisme, duquel l'on se réclame, qu'un être humain naisse avec un solde négatif? Citoyens d'une certaine génération, n'auriez-vous pas commis une erreur capitale? Car ne serait-il pas amoral de se servir de l'État comme d'une corporation, pour limiter sa responsabilité personnelle? Le résultat légué aux citoyens d'aujourd'hui et de demain n'est-il pas une facture pour un gâteau déjà mangé? Et le résultat systémique d'un endettement absurde n'est-il pas la vente de l'État à ses créanciers?

Et sur cette pente glissante, citoyens, avons-nous perdu et abandonné la notion même de l'idéal démocratique? Avons-nous accepté la désagrégation du tissu social comme conséquence juste des méthodes conservatrices et souvent grotesques qui doivent nous délivrer du mal de la dette et de déficits? Avons-nous assimilé la notion qu'au sommet de la hiérarchie décisionnelle il y ait de moins en moins d'élus et de plus en plus de technocrates de la haute finance sans légitimité démocratique? Qu'est-ce que cela vous fait, citoyens, lorsque les politiques que vous avez élus vous déclarent que vos griefs dépassent leur ordre juridictionnel et que les questions de fond sur lesquelles vous voulez qu'on vous rende compte relèvent plutôt du pouvoir des financiers que du leur? Avons-nous déjà donné le mandat à nos élus d'abdiquer la souveraineté du peuple à des technocrates du Fonds monétaire international et de la finance en général? Est-il normal que le système financier ait le pouvoir factuel de fortement influencer, voire imposer, les

orientations sociales des sociétés en lançant des ultimatums à peine voilés aux gouvernements? Cet engrenage n'est-il pas tyrannique?

Martin Desrochers

Étudiant en droit  
Montréal, 2 août 1995

## Les responsabilités des automobilistes

Encore cette année, la STCUM se voit devant une triste réalité: l'achalandage baisse, le prix du billet doit monter.

Déjà, on peut prévoir que des groupes de pression vont essayer de faire en sorte que ce soient les propriétaires d'automobiles qui contribuent à payer le déficit. Peut-être est-ce là mal poser le problème. En fait le déficit est dû en bonne part à la faible densité de population dans certains quartiers ou même dans certaines villes entières: maison unifamiliale construite sur un terrain de 1800 mètres carrés; papa à sa voiture, maman à la sienne un peu plus petite, fiston à sa voiture sport et sa sœur sa Géo (mes excuses à la Commission des droits de la personne). Il faut tout de même un autobus dans le quartier pour que la femme de ménage puisse venir à la maison.

Outre des coûts pour le transport par autobus régulier, un tel choix de résidence impose des coûts plus grands par citoyens pour les services d'aqueduc, d'égout, de distribution d'électricité, de transport ambulancier, de transport scolaire, etc.

Pourquoi ne pas en tenir compte en matière de fiscalité municipale? Les dispositions législatives devraient être modifiées de façon à faire en sorte que la taxation foncière, au moins pour partie, tienne compte de la densité de la population sur l'immeuble taxé.

Il ne s'agit pas ici d'imposer un mode de vie, on laisse à chacun son choix, mais par ailleurs chacun paie pour les coûts occasionnés par son choix.

La réalité économique ainsi devenue visible, les architectes trouveront avantage à imaginer des habitats agréables avec une densité de population plus élevée que celle généralement observée dans nos banlieues. Lorsque requis, les élus pourront modifier règlements de zonage et plans d'urbanisme pour rendre possible un mode de vie agréable qui n'engendre pas de coûts terribles au titre des services à la population.

Hubert Poulin  
Saint-Lambert, 31 juillet 1995

## L'art écope

Une mauvaise nouvelle: la galerie Morency ferme ses portes à la veille de son centenaire. La morale de cette triste fin: une œuvre d'art ne se vend pas comme une boîte de petit pois. Et il s'est écrit pas mal d'erreurs sur cette galerie. Une chroniqueuse écrit que cette galerie était située, durant 90 ans, rue Saint-Denis. Une grosse erreur. C'était rue Sainte-Catherine, en face de la rue Berri actuelle. En plein cœur de l'ancien quartier français. Ses habitués regardaient dans la grande vitrine Morency le dernier Marc-Aurèle Fortin ou les grandes femmes d'Icar. Des femmes toujours entourées de lévriers. Puis ils allaient chercher leurs journaux et magazines à la librairie Pony. La tabagie voisine de Lucien Auger était la seule à offrir des cigarettes françaises Gitanes.

La librairie Déom, voisine de l'Université de Montréal, attirait ses professeurs et ses étudiants. Puis, il y avait, rue Labelle, la boulangerie-pâtisserie Cousin, le restaurant Chez Pierre. Les uns préféraient Kerlulu, les autres, Chez Stien. La promenade hebdomadaire se terminait chez Van Houtte qui sentait si bon le café. Mais les femmes faisaient un détour pour contempler les jolies chapeaux d'Yvette Brillon.  
Jean-Maurice Laporte  
Val Morin, 2 août 1995

## MEUSURATIONS RÉFÉRENDAIRES



REPRISE

## Ce vent glacial qui souffle de droite

**D**epuis l'époque où Reagan et Thatcher, régnant sans conteste aux États-Unis et en Grande-Bretagne, influençaient par leurs politiques ultraconservatrices les actions de nos gouvernements, jamais n'avait-on vu souffler un vent de droite aussi puissant et inquiétant que celui qui s'est levé en Amérique du Nord au cours des derniers mois.

Tant qu'il ne s'agissait que de l'élection d'un Ralph Klein dans la lointaine Alberta et de la relative montée en influence d'un Reform Party sur la scène fédérale, on pouvait toujours se croire à l'abri. On pouvait toujours se dire que c'était là un vent d'Ouest qui aurait perdu une grande partie de sa force et de son impact lorsqu'il nous atteindrait, si jamais même un tel malheur venait à nous frapper.

Mais voilà qu'à quelques mois d'intervalle, les deux principaux partenaires commerciaux du Québec, les États-Unis et l'Ontario, tombent entre les mains de majorités parlementaires issues de la droite la plus radicale. Mais voilà qu'à Ottawa, un gouvernement élu sous l'étiquette libérale mais entraîné par un Lloyd Axworthy obstiné emprunte de plus en plus de ses idées à ce courant de pensée. Mais voilà qu'ici même au Québec, un Jean Charest à la recherche désespérée d'un «créneau» politique qui lui soit propre décide d'enfourcher la bête. Soudain, le vent d'arrière-plan devient un ouragan qui nous assaille de toutes parts.

Bien sûr, l'Ontarien Harris n'est pas le clone parfait de l'Américain Gingrich. Les programmes et les méthodes des uns ne sont pas les copies conformes des autres. Mais au-delà des nuances, une même «éthique» scabreuse du «chacun pour soi» se révèle au grand jour, une même volonté outrancière de mythifier l'individualisme et le néolibéralisme se manifeste à ciel ouvert, une même soumission aveugle à l'impitoyable domination



PIERRE  
GRAVELINE

des intérêts particuliers sur l'intérêt général s'exprime désormais sans gêne aucune.

Au-delà des variantes aussi, les mêmes bêtes noires, les mêmes boucs émissaires deviennent les proies privilégiées de ces nouveaux prédateurs politiques: les pauvres, les femmes, les jeunes, les minorités sexuelles. Chacun de ces groupes n'a qu'à bien se tenir. Ils sont dorénavant dans la ligne de tir de la droite au pouvoir.

Victimes des imprévoyances des systèmes d'éducation, du progrès technologique, de l'accentuation de la concurrence et des restructurations économiques, ils sont de plus en plus nombreux à s'enfoncer dans la pauvreté et à faire appel à l'aide de l'État pour survivre?

Domage pour eux, mais ce n'est pas aux gouvernements de ramasser les pots cassés du système économique! On ne peut à la fois réduire les impôts de la classe moyenne et s'occuper des «problèmes personnels» de tout un chacun. Au mieux, on leur offrira quelques subsides de plus en plus chichement comptés à la condition qu'ils s'inscrivent «volontairement» à des programmes de travail obligatoire sous-payé et sous-valorisé, hypocritement nommés programmes «d'employabilité».

Elles sont en voie de devenir dans l'ensemble plus scolarisées que les hommes mais elles disposent toujours d'un revenu moyen largement inférieur et se butent encore à des secteurs d'emploi, notamment l'enseignement universitaire, qui leur demeurent fermés?

Tant pis pour elles, mais ce n'est pas aux gouvernements de corriger les aberrations historiques! On ne peut pas du même souffle réduire le rôle de l'État à ses fonctions minimales et lui demander de combattre toutes les injustices de ce monde. Qu'est-ce que c'est que cette histoire de programmes de «discrimination positive»? Au couperet!

Ils veulent poursuivre des études supérieures, acquérir une solide culture générale et mieux assumer ainsi leurs responsabilités de citoyens démocrates mais en seront de façon croissante dissuadés par la hausse vertigineuse des droits de scolarité?

C'est fort triste, mais ce n'est pas aux gouvernements de payer les études de cette flopée d'enfants gâtés! On ne peut pas en même temps prôner la primauté de la responsabilité individuelle et demander à la collectivité d'assurer le coût de l'éducation des jeunes. Ils n'avaient qu'à se choisir des parents riches ou alors s'endetter pour «s'acheter un emploi», celui-ci fut-il de plus en plus précaire!

Elles veulent vivre librement leur orientation sexuelle, ne supportent plus les vexations et les discriminations et réclament une égalité réelle de droits avec les personnes hétérosexuelles?

Alors là, vraiment, c'en est trop! Oser demander aux gouvernements «d'encourager la perversion»! Et le reste à l'avenant...

D'aucuns prétendent que cette fulgurante montée de la droite au Canada serait en réalité le reflet le plus récent de l'américanisation galopante de la société canadienne. De leur point de vue, la société québécoise, mieux ancrée dans les valeurs de coopération et de solidarité, serait à même de résister largement à ce courant.

Attention aux illusions! Il suffirait de peu de choses, par exemple un NON référendaire qui viendrait tuer dans l'œuf l'élan fragile des forces vives du Québec, pour que le vent glacial qui souffle de droite prenne une soudaine ampleur et emporte tout sur son passage.

## À PROPOS

## ... d'absentéisme

Le coût des absences du travail pourrait s'élever à plus de 6,5 milliards \$ par année au Québec, selon des données du Conseil du patronat du Québec rendues publiques récemment. S'inspirant en effet de diverses études, le CPQ en arrive à cette estimation suivant l'hypothèse que les 3200 000 travailleurs québécois s'absenteront de leur travail en moyenne 10,7 jours en 1995, à raison de 189,81 \$ en moyenne par jour, pour un total de 6,5 milliards \$ ou 2 030,97 \$ par travailleur.

Les causes de ces absences vont de la maladie et de l'incapacité, aux obligations personnelles et familiales en passant par les accidents du travail, les congés de maternité, d'adoption ou de paternité.

Selon une étude antérieure du CPQ publiée en juin 1994, le travailleur québécois s'absente davantage que le travailleur des autres provinces canadiennes, avec une moyenne de 10,5 jours par année (en 1990), alors que la moyenne canadienne est de 9,4 jours.

Au Canada par ailleurs, toujours selon cette étude publiée en 1994, ce sont les travailleurs de la fonction publique qui s'absentaient le plus souvent de leur travail, suivis de très près par les travailleurs du secteur manufacturier; rien n'indique que la situation serait différente au Québec.

Bulletin du Conseil du patronat du Québec (CPQ), mai 1995.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

## Pour un militantisme dialogique

2 - Demeurer soi-même

DAVID PICHÉ

Étudiant à la maîtrise  
en philosophie  
Membre du Groupe gai de  
l'Université Laval, à Québec

Entre l'érotisme, c'est-à-dire la dimension psychique — donc spécifiquement humaine — de la sexualité, et sa dimension biologique, la procréation, qui relève de l'animalité.

Avec l'homosexualité, et sans l'usage de moyens artificiels, l'érotisme se débride littéralement, il se délivre de toute finalité naturelle, il devient une force vive qui n'est plus endiguée par les contraintes et obligations de l'engagement. On comprend alors qu'elle représente une menace accrue, comparativement à l'hétérosexualité, pour une civilisation qui tient la sexualité humaine en laisse à cause d'impératifs reliés au monde du travail.

Ensuite, l'homosexualité suscite la crainte en étant perçue comme un obstacle au bon fonctionnement du processus de fabrication socio-éducatif des identités sexuelles et, par voie de conséquence, une menace de dissolution des jeux de rôles et des paradigmes de relations homme-femme autour

desquels s'articule le réseau des rapports interpersonnels structurant la société. De plus, en brisant le cercle des solidarités masculines machistes, l'homosexualité questionne les « tenants lieux » (les lieutenants) traditionnels du pouvoir politique. Enfin, en exprimant une sensibilité différente face au monde et en proposant un autre rapport à la beauté, l'homosexualité participe

à la création d'un nouveau régime d'attribution de valeurs aux choses et aux êtres.

Le mouvement gai se limite grandement lorsqu'il évite de formuler et de proposer une telle réflexion pour se consacrer au seul objectif de la reconnaissance légale du couple homosexuel. Que cherche-t-on à faire reconnaître, sinon la possibilité, pour le couple gai, de copier le couple hétérosexuel? Car loin d'être une réalité bien définie, le couple homosexuel n'est-il pas, et d'abord pour les gais eux-mêmes, un laboratoire expérimental dont on ne connaît pas encore quels seront les résultats? Et en ce qui concerne l'homosexualité elle-même, n'est-elle pas la traduction inconsciente, dans l'ordre érotique, d'un « refus global » de ce qui est justement « reconnu » socialement comme types de relation humaine légitimes, et ne fait-elle pas signe vers un « ailleurs » impossible de l'amour, vers cet amour impossible qui séjourné inévitablement ailleurs?

Plutôt que de se lancer dans des requêtes économiques bourgeoises pour lesquelles il faut jouer aux mascarades sociales, les gais devraient se consacrer à la promotion de ce qu'on pourrait appeler une « éthique de l'intégrité », l'expérience formidable de la liberté responsable, adversaire déclaré de toutes les formes de conditionnements et de dressages sociaux. Une éthique qui s'enracine intérioriquement dans la lucidité par rapport à soi-même et qui se déploie extérieurement par et dans le respect inconditionnel de l'autre en tant qu'autre; une éthique qui ne cherche pas à légiférer universellement en nivelant la diversité des êtres et des façons de vivre, mais qui tend plutôt à ouvrir un espace de jeu social propice à l'expression autonome des multiples singularités qui font la richesse de l'humanité.

## La Déclaration d'Avignon

Les artistes enjoignent les gouvernements à agir en ex-Yougoslavie

Le 20 juillet, durant le festival d'Avignon traversé d'un sentiment d'urgence face à la situation en ex-Yougoslavie, des centaines d'artistes ont signé une « Déclaration d'Avignon » qui se veut le relais de la « Déclaration de Sarajevo libre et unie ». Ont signé entre autres: Maurice Bédart, Jane Birkin, Breyten Breytenbach, Peter Brook, Catherine Deneuve, Jacques

Nous, gens du spectacle, réunis en Avignon parce qu'un tel festival est aussi celui de la parole publique et des exigences civiques, ne nous résignant en rien à la désertion des démocraties devant le pire, donnons lecture de la Déclaration d'Avignon.

Depuis le mois de juin 1995, quatre ans après le déclenchement de la guerre en ex-Yougoslavie, les bandes armées de Pale, manœuvrées en sous-main par le régime de Belgrade et convaincues de ne rencontrer aucun obstacle à la poursuite de leurs objectifs, exhibent ouvertement les méthodes de leur guerre.

L'opération massive de « nettoyage ethnique » décidée par le régime fascisant de la « république autoproclamée » des Serbes de Bosnie bat son plein. Des dizaines de milliers de femmes et d'enfants sont chassés des enclaves mises sous la protection de l'ONU et jetés sur les routes, tandis que les hommes de 13 à 60 ans sont emmenés en prisonniers hors de tout contrôle international.

Dans cette situation d'urgence, en tant que citoyens qui avons le privilège de pouvoir parler aux citoyens,

nous prenons position publiquement et ensemble. Cela fait des années que nous avons perdu confiance dans la politique de l'ONU et de nos gouvernements devant leurs errements insupportables concernant la Bosnie. Nous sentons s'accroître un malaise intolérable devant les trahisons visibles et constantes des politiques déclaratoires des démocraties, face aux succès successifs des milices serbes menant leur guerre au canon contre les populations civiles placées sous une « protection » mensongère.

Nous rappelons que l'expression « nettoyage ethnique » signifie torture, viol, déportation et extermination c'est-à-dire crime contre l'humanité.

Nous sommes convaincus que cette nouvelle épreuve de force est un tournant dramatique dans l'histoire déjà longue de la guerre en ex-Yougoslavie. Si les démocraties ne réagissent pas rapidement, on pourra bien parler d'un nouveau Munich; si ces crimes demeurent impunis, ils seront l'amorce d'une catastrophe bien plus grave qui répandra partout le consentement à l'horreur. On devra prendre acte, en effet, de l'annulation pure et simple des principes de la Charte des Nations unies, du droit international, et du droit tout court. Nous entrerons dans l'époque de la barbarie triomphante.

C'est pourquoi, bien qu'ayant des points de vue et des sensibilités diverses, nous adressons solennellement aux pouvoirs publics et à l'opinion, cette Déclaration d'Avignon. Nous appelons nos concitoyens à la soutenir en exigeant avec nous un changement stratégique radical.

Nous devons refuser aux gouvernements européens ce droit à l'impudence qu'ils paraissent revendiquer comme s'ils étaient des individus: les

citoyens un à un sont impuissants, mais pas les gouvernements, et ils n'ont pas pour mandat de transformer en impuissance le pouvoir du peuple souverain dont ils tirent leur autorité. Il n'y a en vérité ni impuissance politique, ni impuissance militaire, ni impuissance morale, mais des choix qui sont des erreurs et qu'il faut maintenant corriger pour arrêter le crime.

Il n'y a pas d'impuissance politique des nations prises une à une face à la prééminence paralysante du Conseil de sécurité de l'ONU: selon le chapitre VII de la Charte qui règle les actions en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix, et d'acte d'agression, « aucune disposition de la Charte ne porte atteinte au droit de légitime défense individuelle ou collective, dans le cas où un membre des Nations unies est l'objet d'une agression armée ». Autrement dit, la France, même seule, peut légitimement agir en défense de l'agressé en utilisant au besoin la force « jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix ». Tels sont les termes exacts de

L'inaction  
marquerait le  
triomphe de  
la barbarie

l'article 51 du chapitre VII de la Charte; dans cette période de paralysie et d'échec du Conseil de sécurité, elle peut également agir en suspendant le blocus des armes, celui du moins qui empêche les agressés de se défendre, et en favorisant localement l'armement des Bosniaques au lieu de l'empêcher. Dans les circonstances présentes, ne pas aider les Bosniaques à se défendre constitue bien une aide à la barbarie et une complicité avec les agresseurs. Si notre pays ne faisait rien, s'il continuait à désarmer les Bosniaques et à laisser s'armer les milices nationalistes serbes, y compris par les vols opérés aux dépens des Casques bleus, ce ne serait pas par impuissance, mais par choix.

Il n'y a pas d'impuissance militaire. Il n'est pas question de se demander s'il faut ou non envoyer des troupes pour défendre la paix. Ces troupes sont déjà pied d'œuvre: ce sont les Casques bleus et les Casques kakis de la Force de réaction rapide, ce sont les avions d'appui au sol — non pas seulement ceux de l'OTAN mais ceux aussi, autonomes, de la France dans l'Adriatique et ceux d'autres pays européens. C'est aussi le dispositif d'interdiction de vol appliqué aux Serbes. La question est de savoir s'il faut laisser ces troupes sans rôle et sans mission ou s'il faut qu'elles servent réellement à brider, à dissuader et à réprimer les exactions des milices barbares. Les 60 000 hommes de M. Karadzic ne peuvent effrayer les forces des puissances militaires de l'Union Européenne et des États-Unis, les armées les plus modernes du monde. Si on accepte depuis trois ans de plier devant la violation de toutes les résolutions, ce n'est pas à cause du rapport des forces militaires: c'est un choix. Le choix contraire est possible. Nous n'accepterons aucun des mensonges officiels qui servent à masquer les errements des politiques internationales, quand nous savons

que seule la volonté politique et morale fait défaut. Nos soutiendrons toute action concrète des Casques bleus français destinée à sauvegarder activement la population des enclaves menacées de Zepa, Gorazde et de toutes les zones menacées directement par le « nettoyage ethnique ». Nous ne voulons pas que les Casques bleus qui déjà sont morts là-bas, soient morts pour rien.

Il n'y a pas d'impuissance morale. Depuis son installation par le Conseil de sécurité, le tribunal sur les crimes de guerre en ex-Yougoslavie a commencé son travail. Il s'oriente imperturbablement vers la mise en accusation des véritables responsables de la stratégie de nettoyage ethnique, les partisans avoués de la Grande Serbie, les chefs politiques de Belgrade et de Pale, MM Milosevic et Karadzic. Le fait que ce tribunal ne s'oriente pas vers la condamnation de quelques lampistes prouve que l'intégrité morale des institutions judiciaires est intacte et qu'elle sera difficile à arrêter. Là aussi, on avait le choix et ce choix-là s'est fait dans la clarté.

Nous demandons donc que, conformément aux résolutions de l'ONU, et conformément aux engagements envisagés récemment par le gouvernement de la France, l'action politique et militaire s'emploie véritablement à modifier le rapport des forces pour arrêter l'écroulement des enclaves placées sous protection de l'ONU, briser définitivement le siège de Sarajevo, et imposer la paix.

Dans ce but:

1. Boutros Boutros-Ghali ne pouvant être en faveur du nettoyage ethnique, doit démissionner pour protester contre l'hypocrisie des gouvernements qui refusent les moyens d'une politique de principe. Nous demandons donc instamment la démission du secrétaire général de l'ONU comme aveu de son impuissance et acte symbolique restaurant la dignité nécessaire à sa charge, et pour marquer solennellement que l'ONU est en danger.
2. Nous demandons que le tribunal de La Haye engage immédiatement une action contre les responsables du « nettoyage ethnique » de Srebrenica dont l'identité est publique.
3. Puisqu'il est établi que le

retrait des Casques bleus serait l'aveu d'une catastrophe illimitée pour la crédibilité, les valeurs et l'avenir des démocraties, nous demandons instamment au gouvernement de cesser d'agiter sans cesse la menace de ce retrait qui n'est qu'un chantage à l'impuissance indigne d'une politique de principes.

4. Puisqu'il est en voie d'être prouvé par le Tribunal international de La Haye que Milosevic et Karadzic sont stratégiquement alliés et complices dans le projet de Grande Serbie et de nettoyage ethnique, nous demandons que l'on mette fin à la diplomatie stérile qui cherche à les distinguer, hypothèse toujours démentie par les faits aux moments de crise les plus sanglants, et que la pression de la communauté internationale sur la Serbie se poursuive jusqu'à la paix.

5. Si la république de Pale n'a jamais été reconnue par l'ONU, c'est bien parce qu'elle a constamment violé tous les principes de la Charte. La république de Bosnie-Herzégovine, dotée d'une constitution conforme aux principes démocratiques et revendiquant la coexistence citoyenne des communautés qui la composent, est membre de l'ONU. C'est un devoir de la défendre. Nous demandons que tout soit fait pour restaurer le caractère obligatoire des décisions du Conseil de sécurité, non seulement pour des raisons d'opportunité humanitaire mais pour des raisons de principes; que l'ONU reconnaisse l'agresseur et l'agressé et se prononce contre les agresseurs serbes en mettant en jeu les mesures prévues au chapitre VII de la Charte. Nous admettons la légitimité de toute aide apportée aux résistants bosniaques dans leur lutte contre l'expansion du régime fascisant de Pale.

6. Nous adhérons à la Déclaration de Sarajevo libre et unie dont la proclamation lancée, il y a un an déjà par la population assiégée rappelle solennellement l'Europe au respect des exigences civiques: responsabilité de chacun, liberté pour chacun, et application commune des principes du droit, de la démocratie et de la tolérance qui sont le souffle de la vie citoyenne.

Si ces demandes (...) ne connaissent aucun début d'exécution dans le délai d'une semaine à compter du 20 juillet 1995, un certain nombre de signataires de cette Déclaration (...) [organiseront] à l'échelle de l'Europe une grève de la faim.



Le palais des Papes, à Avignon

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (carteur); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commissaire), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction). La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION Jocelyn Arseneault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Marie-France Turgeon (directrice de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zuida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

## ACTUALITÉS

# La fête à Sylvain Lelièvre... enfin!

MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

Sylvain Lelièvre est venu au monde hier soir. Enfin! On lui a fait la fête grandement, dignement, en commençant par Clairette qui est venue le présenter comme en 1967, «pour la première fois à Montréal sur la petite scène de la rue de la Montagne»...

Résolument jazz et blues dès le début, Sylvain Lelièvre s'est amusé comme un petit fou avec ses complices habituels: Vic Angelillo à la contrebasse et Gérard Masse aux percussions. Tout de suite, le public était conquis.

L'auteur-compositeur-interprète était en grande forme, visiblement heureux d'être la cible de l'amitié et du respect de tout un chacun. Comme il le méritait, le Sylvain. Et Clairette, dans la salle, était la première à crier bravo après chaque chanson.

«Pourquoi moi?», avait-il pourtant demandé à M. Francoufou quand on lui avait annoncé que c'était à lui de se laisser parler d'amour. Fort simple, la réponse décrit très bien la trajectoire de notre écrivain de la chanson: «Tu es le seul à être passé du statut de relève à celui de classique, sans jamais être passé par celui de star. Tu es un cas, ça se fête.»

Il rayonnait Lelièvre et la foule avec lui. Qu'il se réfugie dans ses «bémols qui sont des abris frileux» ou dans son «pantalon gris» et son «veston bleu», le chanteur originaire de Québec avait un *fun* noir, comme dans musique noire. Une joie partagée avec générosité, un plaisir qui le faisait se lever par moment de son banc de piano, comme un ressort de boîte à surprise.

Et, surprise comique, pendant que le batteur imitait un trombone à coulisse dans *Le croque-mort à coulisse*, quatre autres musiciens apparaissaient en arrière-plan: Michel Ferrari (claviers), Ron Di Lauro (trompette) Richard Beaudet (saxophone) et... au trombone, Mohamed Abdul El Khabir!

Puis, Isabelle Boulay est venue interpréter l'une des plus belles chansons de Sylvain Lelièvre: *Tot l'ami*. Soudain, plus rien n'était impossible et plus rien ne servait de pleurer à demi. La rencontre avait eu lieu entre un artiste et son public.

A son tour, Daniel Lavoie en a rajouté, présentant *Venir au monde* comme le remède à toute crise existentielle, une chanson qui agit «comme le Bepto Bismol à la fin d'une journée passée à la cabane à sucre...». Le grand Daniel, avec son sourire asiatique, a chanté tout haut ce que tous pensaient tout bas, la reconnaissance d'un de nos grands. Belle finale de première partie!

L'humour était encore au rendez-vous à la fin de l'entracte. Michel Rivard, en Drobny Orobné, a déridé l'assistance avant de présenter une musique de Lelièvre écrite pour la comédie musicale de Michel Tremblay, *Les Héros de mon enfance*, «une pièce très dramatique». Dans *Le*

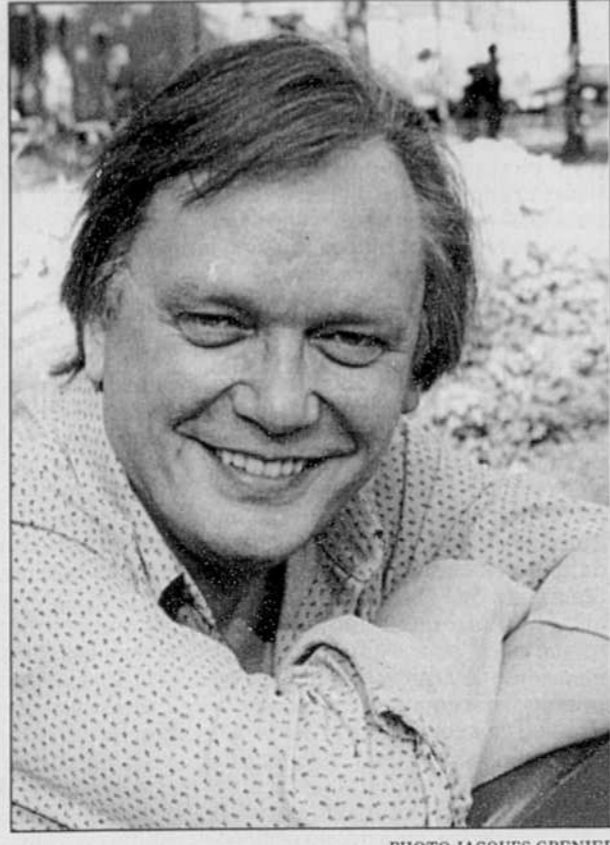


PHOTO JACQUES GRENIER

Il rayonnait et la foule avec lui.

*trio du loup*, Edgar Fruitier reprenait son rôle du loup, Isabelle jouait le petit chaperon rouge et Sylvain Lelièvre, le petit Poucet.

Chaussant d'ailleurs ses bottes de sept lieues, Lelièvre nous a chanté tous ses grands succès: *Le Blues du courrier*, *Programme double*, *Lettre de Toronto et La Banlieue*. Mais il a aussi présenté des pièces méconnues comme la chanson engagée *Partis de zéro*, *Neige et soleil* chantée par son ami Danielle Odeira ou le jazz instrumental *Dimanche trois-quart*, en guise d'audition pour le festival de jazz, disait-il...

Un spectacle bien pensé et équilibré qui devait faire deux longues heures. Un show où l'humour de Sylvain Lelièvre et son sens inné du spectacle ont finalement triomphé... Heure de tombée oblige, on aura manqué la fin. Il faudra imaginer. Pas difficile avec Beau Dommage et les titres prévus en fin de programme: *Petit matin*, *Old Orchard*, *Qu'est-ce qu'on a fait de nos rêves?*, *Tombouctou*, *Le Chanteur indigène* et *Marie-Hélène*...

(De notre première édition d'hier)

## PARIZEAU Hommage à Serge Ménard

SUITE DE LA PAGE 1

ment des squatteurs autochtones. «On voulait une bonne petite entrée de la Sûreté du Québec pour provoquer une histoire.» Le gouvernement du Québec n'est pas tombé dans le panneau de cette «provocation», a expliqué M. Parizeau;

■ dans le dossier des champs de marijuana à Oka, «le fédéral a refusé de collaborer» avec la Sûreté du Québec, alors que «le premier ministre Chrétien a parlé de terres qui n'appartenaient à personne» et que le solliciteur général Herb Gray «s'en est lavé les mains». Mais quand les policiers provinciaux ont réussi à contrôler la situation, la Gendarmerie fédérale, «après avoir refusé de collaborer, a offert 25 hommes et deux hélicoptères»;

■ au cours de la dernière nuit, des hélicoptères de l'armée canadienne ont simulé une attaque à la grenade dans le parc industriel d'Anjou, près de Montréal, sous prétexte d'effectuer un exercice. Le commandant du 450e escadron d'hélicoptères de la base de Saint-Hubert aurait négligé de prévenir les policiers municipaux, de sorte que cet exercice militaire a provoqué l'émoi qu'on devine auprès des résidents du quartier;

■ Ottawa vient de verser une subvention de 60 000 \$ aux Montagnais de la Côte-Nord pour organiser un pow-wow. Les autochtones en ont profité pour bloquer une route pendant quatre jours, a rapporté le premier ministre Parizeau.

«Des trucs comme cela, on va avoir cela sans arrêt

maintenant, à toutes les semaines, j'imagine. Il faut que les gens en prennent l'habitude», a dit M. Parizeau, qui y voit un lien avec la tenue prochaine du référendum sur l'avenir du Québec.

En octobre 1992, le premier ministre canadien du temps, Brian Mulroney, avait suspendu toutes les manœuvres militaires de l'armée canadienne pendant la campagne référendaire afin d'éviter qu'elles ne donnent prise à une interprétation de tenter d'influencer, par la peur, les électeurs québécois appelés à se prononcer sur leur avenir.

Au cours de la campagne référendaire de mai 1980, de telles manœuvres militaires et des déplacements de troupes avaient eu lieu. Ils avaient été dénoncés par les souverainistes.

Hier, M. Parizeau a invité Ottawa à ne pas utiliser de telles tactiques.

«Je souhaiterais que les autorités fédérales se tiennent tranquilles pendant cette période [du référendum]. Mais je serais étonné qu'elles m'entendent et qu'elles exaucent mes vœux», a-t-il conclu.

Il a aussi rendu hommage au ministre québécois de la Sécurité publique, Serge Ménard, dont il a dit qu'il avait su garder son calme dans ces circonstances.

A Ottawa, le premier ministre Jean Chrétien a justifié du bout des lèvres les manœuvres effectuées hier soir par l'aviation canadienne au-dessus des banlieues est de Montréal. «Ils [les militaires] font des manœuvres tout le temps; s'ils ont pris ça pour de la provocation, bof...», a-t-il dit à la sortie du caucus libéral national.

## SQ «Partenariat renouvelé»

SUITE DE LA PAGE 1

Lors de son assemblée de mardi, l'APPQ avait adopté une résolution qui sommait la SQ de retirer la directive controversée d'ici vendredi matin, offrant en échange sa complète collaboration pour discuter du problème. A l'évidence, le directeur Barbeau a sauté sur cette perche, préférant ne pas trop s'étendre sur l'autre partie de la résolution de l'APPQ, qui promettait des moyens de pression musclés et inédits advenant le refus de la SQ de surseoir à la directive.

L'état-major de la SQ a donc adopté hier une proposition souscrivant à la tenue de discussions sur le placement des policiers, ce qui «ouvre la porte à un partenariat renouvelé et à de nouvelles discussions», a affirmé M. Barbeau, soucieux de ne pas jeter d'huile sur le feu.

La direction de la SQ n'entend pas rémunérer les policiers pour leur participation à l'assemblée de mardi, mais selon M. Barbeau cette procédure semble habituelle dans un tel cas. La SQ refuse toutefois de s'engager à ne pas prendre de mesures disciplinaires contre les policiers, mais M. Barbeau a précisé ne pas avoir eu connaissance de gestes qui auraient été commis par les policiers et qui nécessiteraient des mesures disciplinaires.

Le directeur général de la SQ a évidemment commenté l'enjeu du conflit. La SQ compte actuellement 218 postes vacants, dont 80 % sont des postes de première ligne, et 158 postes en surplus, un peu partout au Québec. Une procédure balisée par la convention collective permet d'effectuer des déplacements de postes en respectant un ensemble de règles, mais ces déplacements sont coûteux.

«Depuis plusieurs semaines, explique M. Barbeau, nous tentions d'obtenir des assouplissements auprès des autorités du syndicat pour favoriser le déplacement des membres en surplus le plus rapidement possible. Le syndicat refusait d'en discuter depuis le 14 juin. Compte tenu des compressions budgétaires avec lesquelles nous devons composer, il faut dépenser 90 000 \$ par jour, que nous n'avons pas dans nos budgets» [pour faire face aux dépenses liées à ce surplus et ce manque d'effectifs].

Le 28 juillet, le directeur général a donc envoyé une directive suspendant la procédure habituelle et rappelé qu'il avait tout à fait le droit de le faire, en vertu d'un article de la convention collective, s'il invoque des «circonstances exceptionnelles». «Compte tenu du manque de collaboration de l'exécutif syndical, précise-t-il, nous avons décidé d'utiliser le pouvoir discrétionnaire d'appliquer des mesures.»

Cette directive est maintenant suspendue, et M. Barbeau se dit confiant de régler le conflit en «une dizaine de jours de travail sérieux et ardu».

M. Barbeau a convenu que les policiers de la SQ pouvaient se sentir «insécurisés» puisque depuis janvier dernier la SQ a connu de nombreux bouleversements: nouveau directeur général, nouvel état-major, réorganisation territoriale, réorganisation du travail et compressions budgétaires «jamais vues à la SQ».

M. Barbeau a également répliqué aux accusations de dépenses exagérées, lancées mardi par le président de l'APPQ Jocelyn Turcotte.

Ainsi, le directeur général soutient que le dépliant d'information visant à présenter sa biographie ainsi que les objectifs de la SQ a coûté à peine 4780 \$ et qu'il était normal d'imprimer un tel document pour présenter le nouveau chef à ses membres. La rénovation de son propre bureau? Elle a seulement coûté 14 000 \$ (de l'ameublement uniquement). L'achat de voitures neuves pour les officiers? La flotte de véhicules est renouvelée au rythme de 450 à 500 voitures par année, réplique-t-il.

Quel que soit le résultat des négociations sur les mouvements de personnel, la SQ demeure toujours aux prises avec des compressions budgétaires de 36 millions \$ à gérer cette année et ce, au moment où la convention collective est échue. M. Barbeau a indiqué avoir déjà comprimé 13 millions \$ dans les «dépenses opérationnelles», et il reste 23 millions \$ à trouver, «théoriquement par une négociation avec les employés», dit-il.

«La négociation ne sera pas facile. Le syndicat sait bien qu'on ne donnera pas notre aval à toutes leurs demandes», conclut-il.

## FRAUDE Crimes impunis

SUITE DE LA PAGE 1

peine de quoi survivre à Moscou où les «nouveaux riches» dépensent, eux, par liasses de billets de cent dollars. Pendant ce temps, faute de rentrées fiscales, l'État russe est étreint.

En mars 1992, pour suppléer les inspecteurs des impôts, qui n'existent que depuis 1990, une police fiscale a été constituée. Sous le contrôle du Parquet, elle a le droit d'utiliser la force, les filatures, les écoutes et des informateurs pour démasquer les fraudeurs. Cette police doit aussi combattre la corruption dans les organes fiscaux. «La première chose que fait une personne prise en fraude est de proposer un pot-de-vin, la seconde est de menacer», explique un enquêteur. Et la troisième est parfois de passer à l'acte. Le siège de la police fiscale moscovite est protégé par de hautes barrières en fer, des fenêtres grillagées, des gardes lourdement armés.

Incendies, attentats à la bombe, attaques à main armée, tabassages, la police fiscale subit de sérieuses contre-attaques. En 1994, les organes fiscaux ont été l'objet de 250 agressions, qui vont jusqu'au meurtre. Le dernier remonte à avril 1995. Vladimir Markov, qui enquêtait sur «une grosse affaire», celle de la banque Kontinent, sortait de son appartement moscovite. Un tueur l'a abattu dans sa voiture. Quelques mois auparavant, un autre enquêteur recevait douze coups de couteau. Certains enquêteurs vivent presque comme les juges antimafia italiens: ils sont escortés à leur domicile, gardé 24 heures sur 24. Les autres vivent en clandestins. «Sauf à nos proches, nous ne disons pas où nous travaillons, pour ne pas attirer l'attention, nous protégeons», raconte un enquêteur.

Le premier défi de l'inspecteur est d'arriver sur son «lieu de travail». «Quand je me présente dans une société, la garde m'empêche parfois d'entrer. Alors je reviens avec notre garde armée de fusils-mitrailleurs. Une fois, ils ont mis par terre les gardes, les ont désarmés», raconte cet enquêteur. Lors d'une descente dans une société de vente de voitures pour saisir des documents, la garde fiscale de Moscou a saisi un véritable arsenal: kalachnikovs, lance-grenades... Mais chez les inspecteurs de Moscou, «l'emploi de la force est une chose rare. Nous ne l'avons utilisée que trois fois dans l'année», souligne Mikhaïl Alexeïev, adjoint du chef des inspecteurs de la capitale.

Pour échapper au fisc, la comptable d'une société de Novgorod a récemment inauguré une nouvelle méthode: la destruction de preuves par ingestion, a rapporté l'agence Tass. Elle s'est rendue à la police fiscale, a demandé à consulter ses registres saisis, a arraché des feuilles. Et a commencer à les avaler...

Mais les hommes du fisc ont d'autres ennemis, plus dangereux que les comptables-papivores, au sein même de l'État. Étrangement, les effectifs de la police ont été limités par décret-loi à quarante mille personnes pour toute la Russie. Mais pour des «raisons budgétaires», ils ne sont que 25 000. Pourtant, pour un rouble dépensé, la police en ramène cent. «Je ne comprends pas. L'inspection des impôts a ramené 38 % des revenus de l'État l'an dernier», dit un responsable de l'inspection des impôts. «Il y a un lobby contre le fisc», admet Nicolai Medvedev, le porte-parole de la police fiscale fédérale. «Des sociétés

puissantes, liées à des députés, des gens dans les organes de l'État», dit, sibyllin, le porte-parole de la police fédérale. Un inspecteur livre le fond de sa pensée: «Près de 60 % des députés font des affaires grâce à des intermédiaires ou défendent les intérêts de ceux qui ont financé leur campagne. L'argent est au-dessus des lois. Quelqu'un qui a de l'argent peut brûler un feu rouge ou frauder, puis payer la police ou faire voter une loi pour s'ammortiser», dit-il, amer.

Même si la police fiscale fait son travail, c'est-à-dire l'enquête préliminaire, «les crimes fiscaux ne sont pas condamnés. Sur 50 enquêtes criminelles ouvertes en 1994 à Moscou, une seule a abouti à une condamnation», dit Alexandre Borisov, le porte-parole de la police fiscale de Moscou. En Russie, la fraude fiscale est plus qu'un sport national: c'est un honneur. Après les barrières physiques, les difficultés budgétaires, les mentalités sont le troisième obstacle auquel se heurtent les hommes du fisc. À Moscou (13 millions d'habitants), seules 70 000 personnes ont rempli, en 1994, une déclaration d'impôts, pourtant obligatoire si l'on gagne plus de 10 millions de roubles par an (2800 \$ CAN). «Ça ne colle pas», répète un responsable du fisc à Moscou, qui estime que «lorsqu'on voit le nombre de voitures de luxe dans les rues, on comprend que la fraude découverte n'est sans doute que le haut de la partie émergée de l'iceberg».

Les organes du fisc réclament une simplification des impôts et un «code fiscal» en bonne et due forme. «A l'heure actuelle, il y a pas moins de 900 textes différents et parfois contradictoires. C'est au delà de la capacité humaine», juge Mikhaïl Alexeïev à l'inspection de Moscou. Le premier ministre vient de promettre un code fiscal pour la fin de l'année. Dans certaines régions, si l'on ajoute les taxes fédérales et locales, le nombre d'impôts divers atteint les soixante-dix.

La plus belle «arnaque» et la plus coûteuse pour l'État se fait à l'exportation, particulièrement des matières premières, explique Robusta Rami, le chef du département import-export de la police fiscale de Moscou. L'astuce est simple et consiste à ne pas rapatrier les fonds de la vente. À l'inspection des impôts de Moscou, Mikhaïl Alexeïev juge cependant que l'état de l'économie russe est le premier responsable de cette évasion, en raison des difficultés d'investir en Russie. Le problème fiscal est «le reflet normal de la situation économique», estime-t-il.

Mais il y a moins normal peut-être: l'évasion fiscale «légale». Ainsi, jusqu'en mai, un certain nombre de sociétés, souvent «amies» du pouvoir, étaient exonérées de taxes à l'exportation. Gazprom, le géant du gaz russe, payait par exemple de très faibles impôts à l'exportation (15 %), avant que son ex-directeur et actuel premier ministre se décide, sous la pression, à les augmenter à 25 %. Iouri Skokov, l'ancien secrétaire du puissant «Conseil de sécurité» russe, l'organe réunissant les puissants de l'État, a même récemment qualifié le premier ministre de «mafioso numéro un», l'accusant de détenir 5 % de Gazprom, dans la valeur globale est estimée entre 250 et 1000 milliards \$. Toute enquête fiscale est donc, à tort ou à raison, dénoncée comme un règlement de comptes politique. «Revenez dans cinq ans», lance un inspecteur; «Ou bien nous paierons des impôts en Russie, ou bien nous serons morts.»

## MÉDIÉVALES Les fous du roi

SUITE DE LA PAGE 1

Québec, avant même l'ouverture officielle.

Cette ouverture était en soi un spectacle assez étonnant. Les députés péquiste de Taschereau, André Gauthier, et bloquiste de Québec, Christiane Gagnon, étaient en costumes d'époque — bleu royal, comme il se doit — tout comme le maire L'Allier. Comme seigneurs modernes, il y avait aussi le député libéral fédéral Martif Cauchon (il faut les chercher loin, les élus gouvernementaux du fédéral, pour faire des discours à Québec) et la ministre du Tourisme Rita Dionne-Marsolais, qui lançait fièrement et anachroniquement: «Gentes dames et nobles seigneurs, au nom du premier ministre...» Tous habillés pour ce bal masqué de jour, ils avaient l'air à moitié amusés, à moitié gênés de jouer le jeu de l'histoire, l'espace d'un discours.

En se faisant les fous du roi, on pourrait dire qu'ils prenaient, l'espace d'un instant, leurs désirs politiques pour des réalités. Autrement, leur trempette costumée devant la foule assemblée soulignait que le ridicule ne tue pas nécessairement en politique. Tenez, il paraît qu'au super-bénéfice à 200 \$ le couvert, tenu mardi soir par les Médiévales, le ministre du Patrimoine, Michel Dupuy, au moment de faire son discours, a été accueilli par des dîneurs aux cris de: «Une gaffe! Une gaffe!» Après ça, on s'étonnera que le coup de canon (à blanc) tiré vers les dignitaires assemblés à la batterie royale ait suscité de chaleureux applaudissements dans la foule.

Trêve de politique: il y avait tout de même pas mal de choses à voir autour de la batterie royale, du bien fait et du toc évident, de la promotion mercantile et du plaisir historique et ludique du meilleur genre. «Laissez passer la magistrature!», criait un greffier conduisant une délégation de juges allant rendre justice, place de Paris. Là, comme au marché où les agriculteurs de la région vendent leurs produits avec un bagou enjoué et amusant, il y avait quelque chose qui sonnait très vrai, un rappel historique de l'époque où ces activités réunissaient naturellement les foules au cœur de la ville.

Ces deux sites, tout comme la halte des voyageurs du parc Montmorency ou celui des bâtisseurs de cathédrale, dans la cour du Séminaire, livrent un produit assez bien fini et animé. Au parc, on voyait une petite pièce de théâtre improvisée, amusante comme tout, tandis que dans la cour, on peut être assez impressionné de voir

une véritable forge en action, ou cette impressionnante grue médiévale avec sa grande roue actionnée par la course d'un homme.

Ailleurs, le résultat est moins heureux. Le «scriptorium» de la chapelle du Séminaire, par exemple, semble tourner un peu à vide. Dans la cour du château Frontenac, notamment, on se demandait un peu à quoi rimait ce site où des chanteurs cotoyaient un peintre de grandes fresques très «Donjons et Dragons». On nous annonçait une illustration de la vie dans la cour d'un château, mais ce n'était pas ce qu'on nous livrait.

Les visiteurs, dans tout ça, posent des questions intéressées, cherchent à apprendre l'histoire sous toutes ses formes. Ils se promènent dans tout le secteur, à la recherche d'un Moyen Âge qui apparaît irrégulièrement entre les pierres du Vieux-Québec, chez des amateurs publics qui ont revêtu leurs trucs habituels d'un costume d'antan, chez les familles spontanément déguisées ou chez de véritables experts qui montrent avec passion l'époque remarquable à laquelle ils vivent un peu, le temps d'une fête.

### Rappelez-vous

La modération  
a bien meilleur goût.

EducAlcool

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559